

Femmes

lot-et-garonnaises

citoyennes

engagées

« Faire l'histoire des femmes, c'est lutter contre le grand silence nocturne qui toujours menace de les engloutir »¹.

C'est le pari que nous avons fait avec ce recueil : sortir du silence de l'Histoire le fabuleux et parfois tragique destin de grandes femmes lot-et-garonnaises. Grâce au formidable travail de collecte et de recherches des Archives départementales, nous avons souhaité mettre en lumière le parcours de ces femmes et leur donner la place qu'elles méritent dans l'histoire de notre département mais aussi dans l'histoire de notre pays. C'est tout le propos de ce recueil.

Malgré leur « invisibilisation » dans les manuels scolaires et dans notre mémoire collective, de nombreuses femmes se sont engagées et ont mené des combats politiques, citoyens. Elles ont aussi largement contribué à ce que l'on appelle l'effort de guerre.

Femmes lot-et-garonnaises citoyennes et engagées raconte le dévouement des résistantes qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont joué un rôle déterminant sur nos terres. Il raconte le sacrifice de ces Justes parmi les Nations qui ont, pour certaines, payé de leur vie leur détermination à sauver des familles juives. Il raconte également la volonté de ces femmes à représenter leurs concitoyen·ne·s, dans des assemblées politiques majoritairement constituées d'hommes.

Aujourd'hui, les choses bougent et la société se réveille. Les débats actuels sur la place des femmes dans notre société contemporaine mettent en exergue leur sous-représentation dans l'espace public, malgré les combats menés par nombre d'entre elles.

Les exemples ne manquent pas. La moitié de la population mondiale, la moitié de la population française, la moitié de la population lot-et-garonnaise représente, en France, seulement 4 % de noms de rues, 39 % des député·e·s, 30 % des invité·e·s politiques et 19 % des expert·e·s interrogé·e·s dans les médias².

Le chemin est encore long et toutes les actions comptent. Cet ouvrage éveillera, nous l'espérons, la curiosité des petit·e·s lot-et-garonnais·e·s à découvrir le parcours et le destin d'autres femmes qu'elles soient artistes, entrepreneures, sportives, responsables d'associations... Il suscitera peut-être aussi des vocations en montrant le champ des possibles.

Bonne lecture à tou·te·s !

Sophie Borderie
*Présidente du Conseil départemental
de Lot-et-Garonne*

Marylène Paillarès
*Déléguee à l'égalité femme-homme
et à la lutte contre les discriminations*

¹ Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998, réédition 2020

² Chiffres issus de *Présentes*, Lauren Bastide, Allary éditions, 2020

Sommaire

Femmes en Résistance p. 6-31

- Introduction p. 8-9
- **Damira Titonel-Asperti et Rosine Bet**,
les sœurs de l'innommable p. 10-15
- **Renée Badie** (1906-1973),
la détermination absolue p. 16-19
- **Simonne Cessac** (née Gardin en 1930),
la plus jeune résistante du département p. 20-24
- **Madeleine Pauliac** (1912-1946),
le sacrifice du dévouement p. 25-30

Femmes Justes parmi les Nations p. 32-45

- Introduction p. 34-35
- **Denise Baratz** (1921-2014), l'infatigable militante p. 36-37
- **Lucienne Deguilhem** (1898-1980),
un témoignage de dévouement et d'humanité p. 38-40
- Justes parmi les Nations de Lot-et-Garonne p. 41-45

Femmes élues p. 46-64

- Premières femmes élues p. 48-49
- Femmes parlementaires p. 50-57
 - Lucette Lousteau**,
première femme députée de Lot-et-Garonne p. 51-52
 - Régine Povéda** au Palais Bourbon p. 53-54
 - Christine Bonfanti-Dossat**
au Palais du Luxembourg p. 55-56
- Femmes à l'assemblée départementale p. 58-61
 - Marie-Magdeleine Fouché** (1908-2008),
première femme à siéger au Conseil général
de Lot-et-Garonne p. 59
 - Danièle Esteban** (1944-2004),
arrêtée en pleine course p. 60
 - Sophie Borderie**, première femme présidente
du Département - une force de conviction et d'action p. 61
- Autres femmes élues en Lot-et-Garonne p. 62-64

Dates-clés de l'évolution des droits des femmes en France

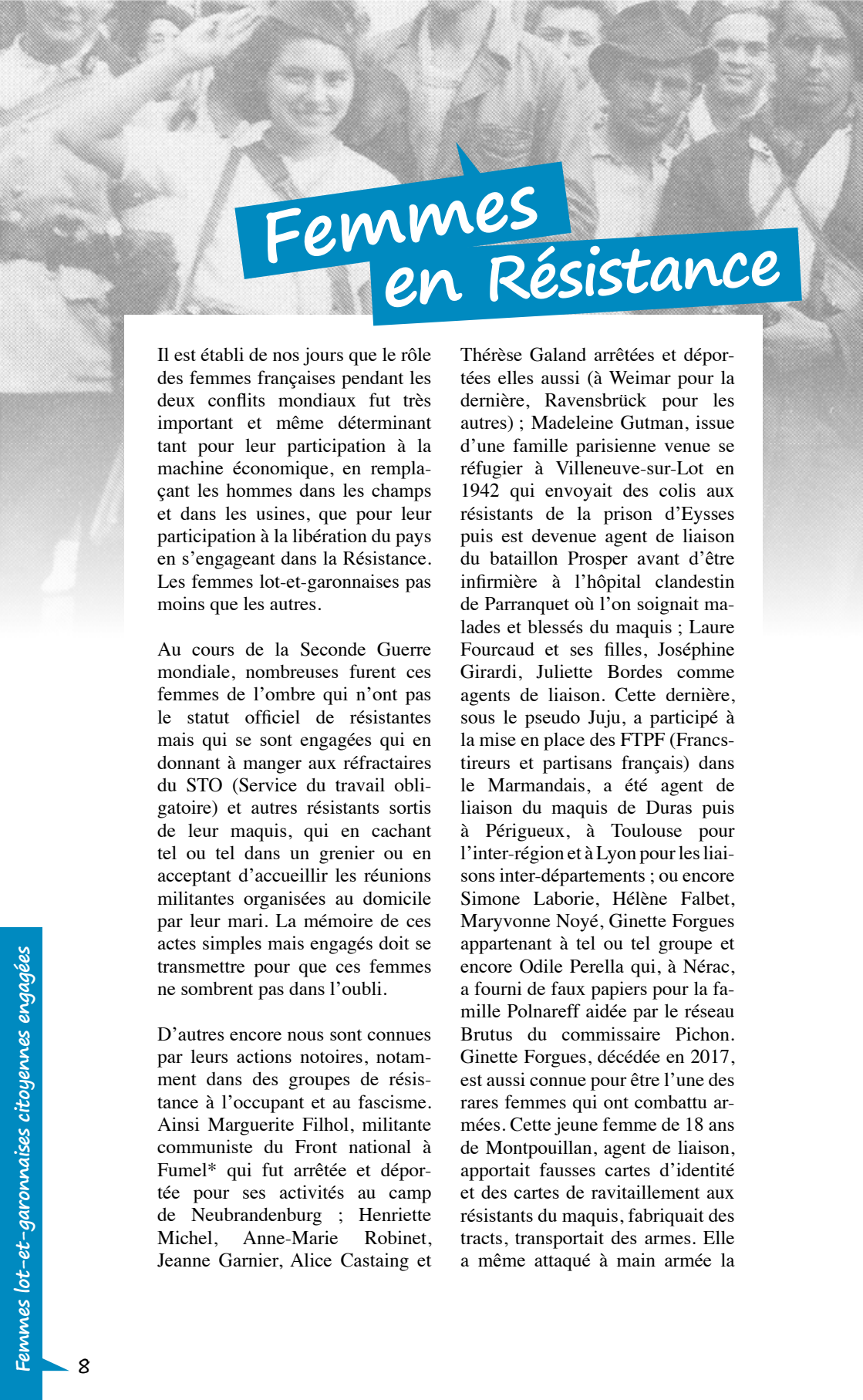
- Remerciements p. 71
- Sources p. 72-73



Résistante du sud de la Dordogne venue participer
à la libération d'Agen (© Coll. part. Yvette Péricoli)



Femmes en Résistance



Femmes en Résistance

Il est établi de nos jours que le rôle des femmes françaises pendant les deux conflits mondiaux fut très important et même déterminant tant pour leur participation à la machine économique, en remplaçant les hommes dans les champs et dans les usines, que pour leur participation à la libération du pays en s'engageant dans la Résistance. Les femmes lot-et-garonnaises pas moins que les autres.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, nombreuses furent ces femmes de l'ombre qui n'ont pas le statut officiel de résistantes mais qui se sont engagées qui en donnant à manger aux réfractaires du STO (Service du travail obligatoire) et autres résistants sortis de leur maquis, qui en cachant tel ou tel dans un grenier ou en acceptant d'accueillir les réunions militantes organisées au domicile par leur mari. La mémoire de ces actes simples mais engagés doit se transmettre pour que ces femmes ne sombrent pas dans l'oubli.

D'autres encore nous sont connues par leurs actions notoires, notamment dans des groupes de résistance à l'occupant et au fascisme. Ainsi Marguerite Filhol, militante communiste du Front national à Fumel* qui fut arrêtée et déportée pour ses activités au camp de Neubrandenburg ; Henriette Michel, Anne-Marie Robinet, Jeanne Garnier, Alice Castaing et

Thérèse Galand arrêtées et déportées elles aussi (à Weimar pour la dernière, Ravensbrück pour les autres) ; Madeleine Gutman, issue d'une famille parisienne venue se réfugier à Villeneuve-sur-Lot en 1942 qui envoyait des colis aux résistants de la prison d'Eysses puis est devenue agent de liaison du bataillon Prosper avant d'être infirmière à l'hôpital clandestin de Parranquet où l'on soignait malades et blessés du maquis ; Laure Fourcaud et ses filles, Joséphine Girardi, Juliette Bordes comme agents de liaison. Cette dernière, sous le pseudo Juju, a participé à la mise en place des FTPF (Francs-tireurs et partisans français) dans le Marmandais, a été agent de liaison du maquis de Duras puis à Périgueux, à Toulouse pour l'inter-région et à Lyon pour les liaisons inter-départements ; ou encore Simone Laborie, Hélène Falbet, Maryvonne Noyé, Ginette Forgues appartenant à tel ou tel groupe et encore Odile Perella qui, à Nérac, a fourni de faux papiers pour la famille Polnareff aidée par le réseau Brutus du commissaire Pichon. Ginette Forgues, décédée en 2017, est aussi connue pour être l'une des rares femmes qui ont combattu armées. Cette jeune femme de 18 ans de Montpouillan, agent de liaison, apportait fausses cartes d'identité et des cartes de ravitaillement aux résistants du maquis, fabriquait des tracts, transportait des armes. Elle a même attaqué à main armée la



Les frères Blum et une infirmière dans la salle d'opérations de l'hôpital de campagne installé à Parranquet (© Coll. part. Evelynne Blum)

poste de Laplume afin de récupérer de l'argent pour les résistants et a participé à Houeillès à un combat contre les Allemands qui mitraillaient son groupe du bataillon Arthur. Elle a ensuite poursuivi son action à Toulouse et participé à la libération de cette ville.

Elles sont plus nombreuses qu'on ne le croit, ces femmes courageuses qui, sans hésitation et au péril de leur vie, se sont engagées pour sauver leur pays, leur peuple, en luttant contre le fascisme. Nous ne devons pas les oublier et il est de notre devoir d'honorer leur mémoire lorsque nous ouvrons le

livre de l'histoire de notre territoire. Ce recueil n'en présente que quelques-unes : Simonne Cessac-Gardin la plus jeune résistante du département, Renée Badie qui eut de grandes responsabilités dans l'organisation de la Résistance, Damira Titonel-Asperti et Rosine Bet les Italiennes de la 35^e brigade et Madeleine Pauliac originaire d'ici mais engagée en région parisienne, au front et en Pologne au service de son pays et de ses compatriotes.

** Le Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France est un mouvement de résistance intérieure créé en 1941 par le parti communiste français.*

Damira Titonel-Asperti et Rosine Bet, les sœurs de l'innommable⁽¹⁾

Durant la Seconde Guerre mondiale, un grand nombre d'immigrés italiens de Lot-et-Garonne se sont engagés aux côtés des résistants français. Beaucoup d'entre eux étaient liés à la structure française de la MOI (Main-d'œuvre immigrée) créée en 1924 dans la mouvance communiste pour rassembler et mobiliser les travailleurs immigrés et les intégrer à la société française. Rattachée à la Confédération générale du travail unitaire (CGT-U), cette organisation, respectueuse des spécificités culturelles, avait mis en place des groupes sportifs, culturels et d'entraide, renforçant la solidarité et la cohésion des groupes. En 1939, le PCF, la CGT-U et la MOI sont interdits d'existence par le gouvernement français. La MOI revoit le jour en 1941, lorsque sont créés les Francs-tireurs partisans (FTP) qu'elle rejoint début 1942 pour former les FTP-MOI. Ce sont ces groupes d'étrangers communistes, pas forcément adhérents au PCF, que l'on retrouve très actifs dans la Résistance en France.

C'est fin 1942, peu après l'occupation de la zone sud, qu'est constituée à Toulouse une unité particulière des FTP-MOI : la 35^e brigade Marcel

Langer². Elle comprenait huit détachements départementaux : Ariège, Dordogne, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne. Ces groupes étaient donc essentiellement formés de réfugiés et immigrés communistes de différentes origines mais celui du Lot-et-Garonne était presque uniquement constitué d'Italiens acquis depuis longtemps à la cause antifasciste. Certains (Agostino Bet, Eugenio Bergagnini, Giovanni et Edmundo Bergamini, Giovanni Gardenal) s'étaient précédemment engagés dans la Brigata Garibaldi partie combattre en Espagne, il était assez logique pour eux de rejoindre les rangs de la Résistance.

Un certain nombre envisageait de prendre part à la lutte active contre le fascisme d'abord sur le sol français puis dans leur propre pays, comme le laisse entendre l'historienne et chercheuse Carmela Maltone dans l'une de ses analyses précédant la présentation du

¹ Titre de l'article de Joël Combres sur Rosine Bet et Damira Titonel-Asperti pour la revue *Ancrage* n°12, mars 2005

² Elle porte ce nom en relation à la 35^e division de mitrailleurs des Brigades internationales à laquelle appartenait Marcel Langer, l'un de ses fondateurs et premier chef, lors de la guerre d'Espagne





Rosine Bet à 15 ans
(Arch. dép. Lot-et-Garonne,
912 W 89)

Damira Titonel à 20 ans
(© Coll. part.)

témoignage de Damira Titonel-Asperti³. De fait, après la libération de la France, certains membres du PCI (Parti communiste italien) en France sont repartis pour participer à la libération de l'Italie, notamment dans les GAP (Groupes d'actions patriotiques). Quoi qu'il en soit, il était également naturel pour nombre d'entre eux d'envisager cette forme de gratitude à l'égard de la terre d'accueil : « *Mes parents avaient fui le fascisme italien. À l'époque, je n'étais toujours pas naturalisée française. Il n'empêche que pour nous, défendre le sol où nous avons trouvé refuge était un devoir* », écrivait Damira Titonel-Asperti, alias Paulette pour

dirigeants français et recevant des instructions des cadres du PCI réfugiés en France. Les femmes ont grandement pris leur part dans ce combat.

C'est autour de Fiore Lorenzi que s'organise le recrutement des Italiens pour la 35^e brigade. Ce sont parfois des familles entières qui s'engagent : Rosine et Agostino Bet, Fiore et Enzo Lorenzi, mais surtout les familles Titonel (la grand-mère, le père, les enfants : Damira, Nuncio, Matthieu) à Monclar-d'Agenais et Stacul (Virgilio, le père et ses enfants : Bruna, Maria et Arrigo) à Casteculier. Bruna Stacul est l'une des premières femmes à s'être engagée activement, dès le mois de décembre 1942. L'importance du rôle des femmes dans la famille et dans la Résistance est notoire, ainsi que le stipule cet extrait d'un document de la direction centrale du PCI aux directions régionales, de secteurs et de groupes : « *Convaincre les femmes de la nécessité de la lutte signifie abréger énormément le*



³ Écrire pour les autres, mémoires d'une résistante : les antifascistes italiens en Lot-et-Garonne sous l'Occupation, Presses universitaires de Bordeaux, 1999

⁴ Agostino Bet et Giovanni Gardenal, après leur engagement en Espagne, avaient été arrêtés et internés dans les camps de Saint-Cyprien et Vernet en raison de leurs idées politiques et du fait de la signature du pacte germano-soviétique en août 1939. Quant à Virgilio Stacul, très surveillé avant son émigration, il était fiché comme l'un des communistes les plus actifs, par conséquent dangereux, de sa région

chemin de la victoire. Convaincre les femmes signifie faciliter notre objectif d'unir dans la lutte et dans l'action tous les immigrés, grâce aux énormes importance et influence qu'ont dans la famille la mère, l'épouse et la sœur. Si la

femme freine, a peur, hésite, ne comprend pas la nécessité de la lutte, ses hommes seront souvent amorphes, hésitants et peureux. Si, par contre, la femme l'incite, l'homme devient courageux, énergique, décidé. »

Damira Titonel

Les Titonel sont originaires de Refrontolo (province de Trévise, région de Vénétie) et s'installent à La Borde-basse, commune de Monclard-Agenais en 1925 pour fuir le fascisme. Damira a juste deux ans. Le père de cette famille modeste, Cesare, est un militant communiste mais c'est toute la famille qui s'engage en résistance. Leur maison devient vite un lieu de rencontre des membres des FTP-MOI (Main-d'œuvre immigrée) mais aussi des réfractaires au STO (Service du travail obligatoire) et des maquisards, c'est là qu'elle rencontre Rosine Bet déjà engagée. Lorsqu'elle comprend que son père, ses frères et ceux qui se réunissent sont engagés dans la Résistance, elle veut, à son tour, y aller. En novembre 1943, elle interpelle même le chef de la brigade, Robert : « Pourquoi n'entrerais-je

pas dans la Résistance moi aussi ? » qui lui répond « tu ferais peut-être bien une bonne combattante mais en as-tu parlé à ton père ? »

Quelques jours plus tard, son père estimant qu'elle est « en âge de prendre une décision » lui donne son accord pour qu'elle rejoigne la 35^e brigade.

Sous la fausse identité de Michèle Ferrals et le pseudo Paulette, elle commence à transporter les tracts et autres écrits clandestins, devient la messagère privilégiée du commandant d'unité et transporte des armes pour les opérations de guérilla. En outre, elle apprend par cœur les messages, les récite aux destinataires puis les efface de sa mémoire.

« Tu feras attention à toi Dami ! », ces mots de Rosine Bet resteront dans l'oreille de Damira Titonel-



Hommage rendu à Damira Titonel-Asperti par une délégation toulousaine des « Garibaldiens » lors de l'inauguration de la plaque de la halle de Monclard, 22 juin 2007 (© Ancrage)

Asperti jusqu'à sa mort. Rosine était comme sa grande sœur, bien qu'un peu plus jeune, et sa parole comptait pour Damira.

Au printemps 1944, tout bascule pour elles. En mars, une complice, informatrice de la préfecture de Haute-Garonne annonce que la brigade est repérée : un camarade part avertir les membres tandis que Damira récupère tous les documents de leur planque pour aller les cacher mais elle se fait arrêter en gare de Toulouse Matabiau. Elle réalise qu'elle a été exfiltrée, filée et que la police de Vichy, via les renseignements généraux, détient beaucoup d'informations sur elle. On la torture, elle subit l'horreur mais tient bon et ne parle pas. Elle voit pourtant tomber le réseau dans les locaux de la police quand, peu après, défilent des camarades arrêtés. Elle est détenue cinq mois à la prison Saint-Michel de Toulouse mais cela n'entame pas son esprit de résistante : avec ses camarades de cellule (elles sont sept femmes qualifiées de Société des Nations par l'intendant de la prison), elle entonne l'*Internationale* et la *Marseillaise*. Le 24 juillet 1944, sans aucune espèce de jugement, elle est livrée par la police de Vichy aux Allemands et part avec quatre de ses camarades de cellule dans un convoi de femmes pour la déportation à Ravensbrück. L'une d'elles sera « affectée » aux cuisines ; une autre, germanophone, envoyée dans une usine d'armement ; Damira et les deux autres se retrouvent au travail, à pelleter chaque jour et jusqu'à bout de forces des dizaines de kilos de sable. Malgré les conditions, l'esprit de la résistance est toujours là : au nazi qui l'interpellait sous son matricule 60 652, elle répondait « *mon nom est Damira Titonel !* » ou encore, quand elle devait annoncer



son matricule en allemand lors de l'appel du matin, elle le faisait en français mais ne pouvait pas, pour le coup, éviter les châtiments. Elle vit l'horreur des camps au quotidien. Rongée par le typhus, elle résiste encore et encore : « *la solidarité, c'est la seule chose qui pouvait nous empêcher de mourir* », disait-elle aux jeunes auprès de qui elle témoignera de son parcours bien plus tard. Au printemps 1945, des convois de la Croix-Rouge commencent à évacuer des prisonnières. Les Allemands choisissent les plus valides pour entamer une longue marche, elle est de celles-là mais réussit à leur échapper en route avec l'une de ses compagnes. Elles sont recueillies le 3 mai 1945 par des soldats américains, conduites à l'hôpital français où on les soigne avant de les rapatrier chez elles.

Elle n'aura de cesse jusqu'à sa mort de combattre les idées totalitaires et d'en témoigner pour que l'horreur ne se renouvelle pas. Élevée au grade de chevalier de la Légion d'honneur, elle a donné son nom au collège de Penne-d'Agenais comme à la halle de Monclar-d'Agenais.

Rosine Bet

Rosine Bet est née le 27 novembre 1924 à Conegliano (province de Treviso, région de la Vénétie) dans une famille d'antifascistes et communistes engagés. Son frère, Agostino, a participé à la guerre d'Espagne avec les brigades internationales, a été très actif dans la Résistance avec le groupe FTP-MOI et est reparti en Italie après la libération de la France pour combattre et libérer son pays du fascisme. Les Bet arrivent en France dans la période d'entre-deux-guerres et s'installent d'abord à Tironfle sur la commune de Brugnac puis se déplacent à Coulx, près de Verteuil-d'Agenais. Avant même la fin de la guerre, la mère, veuve, s'installe à Colayrac-Saint-Cirq où se trouve désormais le caveau familial et où repose Rosine.

Rosine a 18 ans seulement quand elle prend part aux activités de la 35^e brigade. Sous la fausse identité de Paulette Caverac et le pseudo Yvette, elle assure les liaisons entre les diverses unités de la brigade, principalement entre le Tarn et Toulouse mais elle fait également la liaison entre l'unité La Carmagnole de Lyon et la 35^e de Toulouse. Puis elle participe aux actions de guérilla sous les ordres de Wiktor Bardach, dit Jan Gerhard. C'est consécutivement à l'une de ces actions qu'elle perd la vie le 3 mars 1944, elle n'a pas 20 ans. Gerhard veut faire sauter le cinéma « Les Variétés » à Toulouse dans lequel est projeté le 1^{er} mars un film de propagande nazie. Il choisit Enzo Godeas âgé de 17 ans, David Freiman, une trentaine d'années, et une jeune femme belge de 20 ans,



Diplôme de reconnaissance des actions de Rosine Bet dans la Résistance, 5 septembre 1944 (© Coll. part. Bet)

tous membres de la 35^e. Pour cette dernière, cela tombe mal, elle a rendez-vous ce jour-là avec son amoureux espagnol. Rosine, qui se trouvait à Toulouse, propose alors de la remplacer. L'attentat est un échec : la bombe explose trop tôt, tuant sur le coup David, blessant grièvement aux jambes Rosine et



Récépissé de demande de carte d'identité de travailleur agricole étranger de Rosine Bet (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 912 W 89)

Elle reçut, à titre posthume, la croix de guerre et la médaille de la Ré-

sistance le 16 septembre 1991. Une plaque à son nom orne les monuments aux morts de Brugnac et de Colayrac ; un centre médico-social, près de Toulouse, porte son nom ainsi qu'une place de Toulouse. Chaque année, le 3 mars, une cérémonie d'hommage est organisée par l'amicale de la 35^e brigade.



Plaque commémorative au nom
de Rosine Bet sur le monument
aux morts de Colayrac-Saint-Cirq
(© S. Lacombe)

[illegible]

Renée Badie (1906-1973), la détermination absolue



Portrait de Renée Badie, s.l.n.d.
(© Coll. part. Sylvette Biz)

Marthe Renée Dubos est née le 21 mai 1906 à Clairac de Guillaume Dubos, cantonnier, et de Marie Fraiche, sans profession. Elle s'est mariée à Maxime Pierre Badie le 17 janvier 1925 à Clairac. Ce dernier, né en 1902, travaille à la manufacture des tabacs de Tonneins, ville où ils s'installent et où naîtront leurs deux filles jumelles, Sylvette et Yvette. Ils occupent la maison familiale, 11 cours de Verdun où vivront plus tard l'une de leurs filles (Sylvette) et leur gendre Eugène Biz. Marthe et Maxime sont des militants socialistes qui participent, dès fin 1940, à la réorganisation clandestine des syndicats dans le canton et s'impliquent

très vite dans la Résistance. Renée Badie est alors connue sous le pseudo de tante Jeanne ou la blonde.

Ainsi, fin 1941-début 1942, ils participent à la création départementale clandestine du mouvement de résistance Libération rassemblant socialistes et communistes, syndicalistes de la CFTC et de la CGT pour lutter contre le fascisme. Renée devient responsable du canton de Tonneins pour le mouvement et membre du comité directeur départemental. Progressivement, leur domicile devient le lieu privilégié des réunions de résistants. Elle semble être la seule femme à avoir eu de telles responsabilités dans un mouvement de résistance en Lot-et-Garonne.

Renée organise des planques pour les résistants et les réfractaires au STO (Service du travail obligatoire). En 1942, avec son mari et le groupe Libération, elle avait fait campagne contre le remplacement des prisonniers français et le départ des jeunes hommes pour le STO. En juin 1943, avec le réseau Armée secrète de Clairac, elle organise l'évasion de six résistants détenus au camp de Boussès. Beaucoup de résistants et réfractaires étant obligés de se cacher dans des fermes des environs de Tonneins, elle participe, en juillet 1943, avec Gérard Duvergé (responsable départemental du mouvement Libération) et Fernand Ducasse (responsable local du mouvement de résistance communiste Front national) à la création du maquis

de la Torgue formé, au départ, de huit hommes qui se cachent sur une propriété de Fernand Ducasse. Trois mois plus tard, une trentaine d'hommes sont cachés et répartis sur les coteaux de la zone Varès-Grateloup-Clairac. Récupérant de la nourriture et des armes auprès des paysans, ils organisent leurs actions nocturnes dans les villes de Marmande, Tonneins et Miramont. Deux autres groupes armés seront créés dans la même mouvance : le maquis de la Moncaubette et celui de Saint-Gayrand. Tante Jeanne prend en charge leur ravitaillement. Le 11 janvier 1944, l'exécution du chef de la milice par des résistants ayant raté, elle va passer la nuit, par peur des représailles, à aller avertir ces trois groupes qui se réfugieront à Allons et formeront désormais le bataillon Arthur¹. En 1943-1944, elle participe à la mise en place des MUR² et devient membre du comité directeur. Elle intervient dans l'aide sociale aux familles de résistants arrêtés, assure les liaisons avec les maquis de Sud-Dordogne, contribue à l'organisation de nouveaux maquis sur ce secteur, sert de boîte aux lettres, fournit de faux papiers, prend part à l'élaboration de plans

de sabotage, assume les relevés de terrains pour les parachutages d'armes.

Photo du couple Renée et Maxime Badie, s.l.n.d. (© Coll. part. Sylvette Biz)



¹ Les FTP (Francs-tireurs et partisans) d'obédience communiste mais ouverts aux non-communistes sont présents en zone sud dès l'occupation de celle-ci. Maquis et FTP vont se côtoyer jusqu'à souhaiter former des bataillons pour être plus efficaces. Le bataillon Arthur en est une illustration. Il est créé sur la base de la quarantaine d'hommes des maquis de Renée Badie qui ont dû fuir dans la lande lot-et-garonnaise, il comptera plus d'une centaine d'hommes en juin 1944 et, au-delà des combats (Allons, Boussès, Casteljaloux, Arx) et actions armées, participera à la libération d'Agen le 19 août 1944. Ses membres seront ensuite répartis dans diverses unités pour poursuivre la guerre.

² Les MUR sont les Mouvements unis de la Résistance créés dans la zone sud sous l'impulsion de Jean Moulin. Ils sont créés en Lot-et-Garonne en février 1943 par la fusion entre le mouvement Libération (essentiellement composé de socialistes et syndicalistes mais aussi d'anarchistes et communistes) et le mouvement Combat (composé de gaullistes, radicaux et démocrates-chrétiens).

Le 2 février 1944, lors des funérailles, à Feugarolles, de Gérard Duvergé, responsable départemental de Libération, mort sous la torture, Maxime Badie est, comme d'autres, arrêté par la police allemande. Détenu pendant quatre mois, il est déporté vers le camp de Neuengamme où il meurt gazé le 9 octobre 1944. Renée est arrêtée deux jours après les obsèques puis relâchée. Elle ne baisse pas les bras, élabore le plan de sabotage du transformateur de l'usine de Nicole, réceptionne des agents envoyés d'Alger, ainsi qu'un poste émetteur. Encore arrêtée, elle est emprisonnée à Agen mais faute de preuves sur sa culpabilité, relâchée le jour du débarquement de Normandie, le 6 juin 1944. Mais elle est de nouveau arrêtée, le 10 juin, par la milice qui l'enferme dans son quartier général au château de Ferron. Interrogée et torturée, elle ne parle pas. Elle n'en ressortira que lors du bombardement du château par les Anglais le 9 août 1944. Elle va ensuite s'investir, au moment de la Libération de Tonneins, dans l'accueil, au château de Laparade réquisitionné par les FFI (Forces françaises de l'intérieur), d'enfants orphelins de la Résistance aux côtés d'une autre femme, Mme Terrien, pendant une période de dix ans.

En 1948, elle était malade, de santé fragile, habitait avec sa mère infirme paralysée et sa belle-mère souffrant d'un ulcère, âgées respectivement de 74 et 78 ans, et avec ses deux filles juste majeures. Elle vivait de sa pension de veuve de guerre et de son activité

de commerçante débutante (elle fabriquait des corsets et des gaines). Elle vivait donc dans des conditions modestes. Cette année-là, le grade fictif de sergent lui est attribué au titre de la RIF (Résistance intérieure française) et celui d'aspirant au titre des FFI (Forces françaises de l'intérieur) pour ses services dans la Résistance. En plus des cartes d'internée résistante et veuve de guerre, elle obtient en 1952 la carte CVR (Combattant volontaire de la Résistance).

Renée Badie est décédée à Tonneins le 22 juillet 1973.



Stèle du maquis de la Torgue sur laquelle apparaissent les noms des responsables, dont celui de Renée Badie, s.d. (© Coll. part. Alain Glayroux)

Tonneins le 16 Septembre 1951

Madame Renée Badier
41 Cours de Verdun
Tonneins
Lot-et-Garonne

M. sous-signé: P. Renée Badier
Déclaré, Femme et Membre du Comité
Directeur Départemental M. R.
Lot-et-Garonne. Titulaire de la
Carte. Titulaire de la Résistance
délivré par le Ministère de la
Guerre n° 2206.00.245
M. Badier avait reçu des moi
en Septembre 1943 Monsieur
Pommerais Roger venant
des Magasins de Dordogne
et rapelés sur le Lot-et-Garonne
parce qu'ils étaient pourchassés

Attestation manuscrite
de Renée Badier en
faveur de Roger
Pommerais en vue
de l'obtention par ce
dernier de la carte
de CVR (Combattant
volontaire de la
Résistance), Tonneins,
16 septembre 1951
(© Coll. part. Gisèle
Pommerais)

par les allemands
si bien qu'il fut réprimé le 18 Août 1944
de l'Etat-major dont il était Responsable
il est resté dans la Région de l'Angoumois
la Libération et a participé à l'insurre
la lutte contre l'occupant
fait prisonnier et libéré par
la Résistance le 18 Août 1944
en foi de quoi je fais la
présente attestation pour servir
ce que de droit

P. Renée Badier

Je soussigné, Maire de Tonneins
certifie l'exactitude de la signature
de Madame P. Renée Badier
Tonneins le 16 Septembre 1951

LA MAIRIE



L. Boussier

Simonne Cessac (née Gardin en 1930), la plus jeune résistante du département

La famille Gardin est originaire de Normandie. Le père, Gaston Maurice Aimé, y est né en 1904. Charcutier là-bas, comme son propre père, puis jockey et électricien de cinéma à Paris, il rencontre Lucile Laurence Laetitia Marguerite Pouzergues, au cours d'un déplacement à l'hippodrome de Vianne, commune dont elle est originaire. Elle deviendra sa femme en 1929 et la mère de ses enfants. La jeune femme, née en 1909, travaille à la verrerie de Vianne depuis 1923 comme ouvrière sableuse. Elle y contractera d'ailleurs la maladie du sable dans les poumons qui l'emportera prématurément en 1951 à l'âge de 42 ans.

La famille Gardin s'installe en Lot-et-Garonne, d'abord près du lac de Bardet aux environs de Casteljaloux, en 1941 après le retour de mobilisation du père. Ils habitent ensuite une ferme, Le Douès, sur la propriété du château du Sendat (aujourd'hui classé aux Monuments historiques) dont la famille Maubourguet est propriétaire, Gaston Gardin étant le garde-chasse de la propriété et en même temps métayer. C'est par le gendre de Maubourguet, Jacques Lemoine, journaliste à Bordeaux et propriétaire de *La petite Gironde* (fondateur en 1944 du journal *Sud-*



Simonne Gardin adolescente, s.l.n.d. (© Coll. part. Simonne Cessac)

Ouest), arrivé au Sendat en 1942 et en contact avec des réseaux de résistants, que Gaston Gardin s'engage dans la Résistance. Il rejoindra le groupe Mickey¹. La ferme des Gardin, un peu isolée, en bordure de forêt, devient lieu de passage et de refuge, notamment pour les réfractaires au STO (Service du travail obligatoire instauré en 1943), cache

¹ L'appellation du groupe Mickey vient du pseudonyme de son chef, Pierre Minvielle. Ce bataillon s'est particulièrement illustré à partir du débarquement de Normandie. Installé dans la forêt des trois chênes, entre Grignols et Lerm, il récupère parachutages et parachutés, procède à des sabotages et des attaques, mène des combats. Ses hommes participent à la libération de la ville de La Réole ainsi que d'un camp de prisonniers africains en Gironde. Plusieurs Sénégalais et Malgaches rejoignent alors leurs rangs. Le bataillon Mickey s'installe, après la libération du territoire, au château de Grignols puis à Tonneins. Ses hommes poursuivent les combats en Gironde puis dans l'armée des Alpes.



d'armes (sous un plancher de bois dans la grange) et lieu d'apprentissage du maniement des armes. Cependant, c'est principalement dans la petite maison en bordure du lac que sont cachés les réfractaires. Là, les membres du chantier de jeunesse (groupe Moncalm) ont défriché la propriété puis des aviateurs du Nord s'y sont repliés.

Simonne Nathalie Louise Gardin est née le 30 décembre 1930 à Saint-Maur des Fossés (Val-de-Marne), elle est l'aînée de dix enfants dont cinq seulement survivront. Elle est aussi connue sous le prénom de Francette que sa marraine lui avait donné et ce, notamment pendant la guerre comme s'il s'agissait d'un pseudonyme. Elle travaille dans les champs, s'occupe des animaux, participe aux tâches ménagères et prend également soin de ses jeunes frères et sœurs. Elle fait chaque jour six kilomètres à pieds à travers bois pour aller à l'école qu'elle fréquente jusqu'à l'âge de 12 ans. À ce moment-là, son père lui dit

Maison dans laquelle furent hébergés par la famille Gardin de jeunes réfractaires au STO (Service du travail obligatoire), s.d. (© Coll. part. Simonne Cessac)



Maison occupée par la famille Gardin où on cachait les armes, s.d. (© Coll. part. Simonne Cessac)

qu'il va avoir besoin d'elle : elle va ainsi, sans en mesurer vraiment les risques, s'investir dans la Résistance en devenant notamment agent de liaison. À Fargues-sur-Ourbise, elle va régulièrement récupérer les messages auprès des résistants en charge du poste émetteur clandestin pour les apporter au capitaine Hénon ou au capitaine Nectou dans la forêt de Campet où se trouvait le Corps-franc Pommiers². Ces messages sont le plus souvent cachés

² Le Corps-franc Pommiers (CFP) est une émanation de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) fondée par le commandant Pommiers après l'occupation de la zone sud. On le retrouve dans deux principaux secteurs du département : l'Agenais et aux abords d'une zone comprenant Marmande, Casteljaloux, Nérac. Il était constitué d'anciens militaires, notamment des 150^e et 151^e RI d'Agen devenus employés des Eaux et forêts. Le capitaine Hénon avait été nommé garde-forestier à la maison forestière du Bourdineau, dans la forêt de Campet, tout près de Fargues-sur-Ourbise. Là, il cachait du matériel militaire pour les actions de la Résistance et recevait les messages apportés par l'adolescente Simonne Gardin. Le capitaine Nectoux avait été affecté à Fargues-sur-Ourbise pour mettre en place, avec ses hommes, un chantier d'exploitation forestière. Comme le capitaine Hénon, il faisait partie du Corps-franc Pommiers. Au moment de la Libération, ses membres vont se répartir dans divers bataillons, poursuivant les combats sur d'autres secteurs.

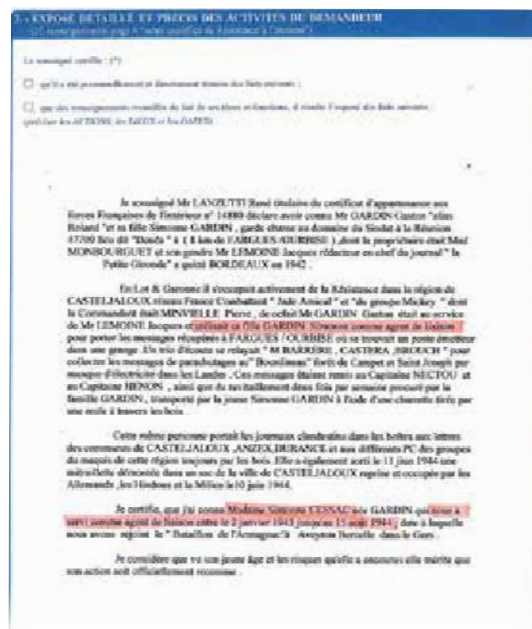


dans ses chaussures ou dans un bidon de pétrole. Elle a notamment, sans le savoir, transporté du carburé destiné à faire sauter les ponts. Elle va aussi déposer des tracts dans les boîtes à lettres.

Elle fonctionnait beaucoup avec son père qui lui donnait les consignes et l'associait comme, par exemple, pour récupérer de la farine, fabriquer du pain et l'apporter aux maquisards. Elle leur apportait aussi, à l'aide d'une mule ou jument, des légumes de la ferme ainsi que la viande préparée par son père qui abattait les bêtes de la ferme. Elle était également chargée de conduire les nouvelles recrues dans le maquis et vers la ferme pour qu'ils se familiarisent avec les armes. Elle est considérée comme la plus jeune résistante du département. De ce fait, elle est choisie pour le dépôt de gerbe au monument aux morts de la Première Guerre mondiale à Nérac dès la fin de la Seconde Guerre.

[illegible]

Elle a en mémoire un moment fort au cours duquel elle a peut-être eu peur pour la seule fois de sa jeunesse, le 16 juillet 1944 : Casteljaloux, ayant été libérée une première fois en juin par le groupe Combat³ et le bataillon Arthur mais vite reprise par l'occupant, connu de terribles combats ce jour-là. Son père avait alors dû se cacher dans la cave d'un commerçant à proximité de la mairie et était retourné à la ferme de nuit en longeant le ruisseau et en laissant sa mitrailleuse dans la cachette. Il avait ensuite pris la jument pour aller se cacher dans la forêt de Campet et Simonne fut chargée d'aller récupérer l'arme. Celle-ci fut démontée pour être transportée plus discrètement mais sur le chemin du retour, Simonne est bloquée sur le pont Cardine pendant quatre heures pour des contrôles effectués par un groupe de l'armée allemande composé de soldats hindous. Par chance, elle n'est pas fouillée et peut rentrer saine et sauve en rapportant l'arme. Lorsque son père, avec le bataillon Mickey, part libérer Casteljaloux puis Tonneins, Marmande, Langon, Bordeaux et rejoindra le bataillon de l'Atlantique, elle reste à la ferme pour y effectuer les travaux avec sa mère. Après la guerre, elle commence, comme apprentie, une formation de couturière qu'elle ne pourra mener à terme du fait que, dès 1947, sa mère, en conséquence de la maladie du sable, est hospitalisée. Elle doit pallier l'absence maternelle et s'occuper de la fratrie. Son père avait trouvé une place de



Attestation de René Lanzutti pour le dossier CVR de Simonne Cessac, 2009 (ONACVG, non coté)

garde-chasse dans les Pyrénées et le prêtre du secteur de Tonneins avait réussi à faire entrer la maman dans un hôpital à Pau. Les enfants seront privés de leur mère pendant huit longs mois. Sentant la fin approcher, la maman souhaite revenir à Vianne et Simonne part la chercher. L'infirmière lui apprend à faire des piqûres et à donner les suppositoires antidouleur, elle s'occupera ainsi de sa maman jusqu'à sa mort le 14 février 1951. Le 1^{er} décembre de la même année, Simonne épouse André Cessac, un ami de son père dont elle deviendra veuve en 1998 et à qui elle donnera deux enfants. Le couple s'installe à Nérac. D'abord agriculteur-forestier puis magasinier à l'usine Parent où il a des responsabilités syndicales à Force Ouvrière, il

³ Le mouvement national de résistance Combat est né à Grenoble en novembre 1941. Il est actif en Lot-et-Garonne courant 1942, composé par des membres du MRP (Mouvement des républicains populaires) et du PRS (Parti radical socialiste). Des groupes se constituent à Marmande, Villeneuve-sur-Lot et Nérac. Ses membres font œuvre de propagande, s'activent pour rechercher des terrains de parachutage d'armes, fabriquent de faux papiers et aident les réfractaires du STO.

est, avec Simonne, engagé à la Ligue des droits de l'homme. À ce moment-là, après avoir travaillé à l'usine de chaussures de Nérac puis gardé des enfants à domicile, Simonne effectuait des travaux pour des magasins de tricot.

Simonne Cessac n'a jamais cherché de reconnaissance officielle de son engagement, se contentant d'être membre de l'Association nationale des anciens combattants et de la Résistance (Anacr), porte-drapeau dès 1988, participant aux commémorations diverses et témoignant auprès du public scolaire pour le devoir de mémoire. Mais en 2008, lors de l'inauguration d'une plaque en l'honneur du CFP et du bataillon d'Armagnac sur la façade de la maison de chasse de Campet à laquelle elle participe comme porte-drapeau, elle reconnaît l'allée de marronniers et l'endroit où elle venait apporter à manger aux maquisards avec la jument. Dans le même temps, elle est reconnue par René Lanzutti, ancien du maquis, présent à la cérémonie, qui voit en elle la petite qui venait leur apporter à manger. Celui-ci l'incite à faire une demande de reconnaissance auprès de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). La carte du combattant lui est attribuée le 7 mai



2008 par décision du ministère de la Défense au titre de la Résistance pour son appartenance, du 2 janvier 1943 au 20 août 1944, au bataillon Gave et à l'unité combattante du 1^{er} décembre 1943 au 20 août 1944. Titulaire de cette carte, ayant pu prouver (notamment grâce aux témoignages de René Lanzutti et du capitaine Hénon du Corps-franc Pommès) *a minima* 90 jours d'implication dans la Résistance, elle reçoit la carte de CVR (Combattant volontaire de la Résistance) en mai 2009 après avoir été décorée de la croix de combattant de la Résistance par la sous-préfète Yamina Reynaud. Elle est faite chevalier de la Légion d'honneur en 2012.

Dans la forêt de Campet, Simonne Cessac marche sur les traces de ses souvenirs d'adolescente, 2015 (© La DPM et Coll. part. Simonne Cessac)



Madeleine Pauliac (1912-1946), le sacrifice du dévouement

«Bonté exquise qui lui faisait dédaigner toutes les féminités vestimentaires pour pouvoir être plus prête au service des autres. Bonté exquise qui la faisait se mettre en route sans jamais parler de fatigue, de jour et de nuit, sur tous les chemins poussiéreux de Pologne, dès l'instant où elle savait qu'un malade, même un seul, avait besoin d'elle. Bonté exquise qui lui faisait donner sans retour son amitié, une amitié qui est de celle que la mort ne rompt pas. Bonté exquise qui savait lui faire discerner avec toute sa féminine sensibilité les vrais dévouements, ceux qui allaient jusqu'au bout du don de soi sans rechercher aucune autre récom-

pense que la pure joie de servir... Le docteur Pauliac est mort au service de l'humanité souffrante. Le docteur Pauliac est mort pour la France. »

(extrait de l'homélie de l'abbé Paul Beilliard lors de la messe d'enterrement de Madeleine Pauliac en l'église Sainte-Catherine de Villeneuve-sur-Lot).

Celles et ceux qui ont vu le film *Les innocentes* d'Anne Fontaine sorti sur grand écran en 2016 savent-elles/ils qu'il est inspiré d'un pan de l'histoire de Madeleine Pauliac ?

Née le 17 septembre 1912 à Villeneuve-sur-Lot, Madeleine Pauliac est morte, en service, pour la France, le 13 février 1946 à Sochaczew, près de Varsovie.

Ses grands-parents étaient propriétaires d'une grande conserverie à Villeneuve-sur-Lot. Son père, Roger Pauliac est mort à la guerre, en 1916, elle avait 3 ans ½. Sa sœur, Anne-Marie avait un an de plus qu'elle. Sa mère, Arsène Coggia, est corse. Devenue veuve, elle part avec ses filles s'installer à Nice et coupe toute relation avec sa belle-famille. Mais une décision du tribunal ordonne que les filles passent toutes les vacances scolaires chez leurs grands-parents. La grand-mère, une maîtresse femme, féministe avant l'heure, d'une grande ouverture, les encourage à étudier et faire du sport, à gagner



Portrait de Madeleine Pauliac, s.d. (© Coll. part. Maynial-Pauliac)

leur indépendance et donc leur liberté. Quand elles obtiennent leur baccalauréat, la grand-mère organise leurs études supérieures à Paris. Madeleine entre en médecine en 1929, elle n'a pas encore 17 ans, elle en ressortira pédiatre dix ans après, ce qui n'était pas encore très commun à l'époque. Sa spécialité est la trachéotomie sur les enfants, elle travaillera notamment à l'hôpital Necker des enfants à Paris. Elle était fiancée à Gilles Saint-Vincent qui était en mission en Amérique puis à Singapour dès janvier 1946.

Madeleine parlait l'anglais, l'allemand et l'italien et elle était de ceux qui travaillent sans rien dire, menant à bien ce à quoi ils se sentent appelés sans se plaindre ni en tirer gloire. Elle ne manquait ni de courage ni de détermination. Dotée d'une incroyable intrépidité et d'une force de volonté malgré l'apparente fragilité, elle s'est ainsi mise au service des autres jusqu'à y laisser la vie.

Madeleine Pauliac est déjà engagée en résistance sous l'Occupation, elle a notamment soigné des parachutistes alliés blessés par les tirs des Allemands, elle a activement participé à la libération de Paris. Nommée médecin-lieutenant des FFI (Forces françaises de l'intérieur) le 30 novembre 1944, elle participe à la campagne d'Alsace et des Vosges.

C'est depuis Moscou, selon les directives et désirs de de Gaulle, que se pense le rapatriement des Français qui se trouvent en cette période de fin de guerre en territoire contrôlé par les Soviétiques. Les généraux de Gaulle et Catroux choisissent Madeleine Pauliac pour mener à bien cette mission avec la Croix-Rouge, connaissant déjà son courage et ses engagements et imaginant peut-être qu'une femme serait plus neutre ou diplomate en la matière, bien que la chose semble plus risquée pour une femme. Mais elle a une autorité naturelle et un certain sang-froid. 500 000 ressortissants français se trouvent en effet dans la zone conquise par l'Armée rouge, derrière la ligne Oder-Neisse. Le rapatriement ordinaire de ceux-ci est confié à l'armée. Le rapatriement sanitaire de ceux qui sont blessés ou malades revient à la mission française de rapatriement secondée par la

Madeleine Pauliac étudiante à l'externat de médecine, Paris, 1932 (© Coll. part. Maynial-Pauliac)





Photos des membres de l'escadron bleu devant l'hôpital français de Varsovie, [1945]
(© Coll. part. Escadron bleu)



Croix-Rouge. Les Français, quand ils ne se trouvaient pas encore dans quelque camp, avaient été envoyés dans des hôpitaux soviétiques. Il fallait les repérer, les chercher, les extraire puis les soigner et les faire rapatrier. À cet effet, Madeleine pourra compter sur le chef d'escadron militaire Ducroquet qui est chargé de mission d'assistance et de renseignements et qui arrivera à retrouver trace d'un bon nombre de Français. À leur côté, le docteur Liber sera chargé d'opérer les blessés. L'abbé Beilliard fait aussi partie de l'équipe.

Varsovie n'est que ruines et Madeleine va y devenir, le 6 avril 1945, le médecin-chef de l'hôpital français qu'elle aide à installer avec une équipe dans des bâtiments désaffectés de la Croix-Rouge polonaise en face de ce qui est l'ambassade de France. Le 1^{er} mai 1945 est officiellement créée la mission française de rapatriement en Pologne. Le 29 juin 1945 est signé un accord entre la France et l'URSS autorisant le rapatriement de tout prisonnier français des Soviétiques mais, dans la réalité, ces derniers feront preuve de mau-

vaise volonté, rendant difficile la mission : ils ne collaborent pas vraiment, entendent prendre en charge des malades, blessés et prisonniers français et polonais en les déportant vers l'Oural et finissent par resserrer et fermer les frontières.

Le 27 juillet 1945, les filles de l'escadron bleu arrivent à Varsovie pour renforcer l'équipe. Il s'agit de l'unité mobile de la Croix-Rouge française composée de dix infirmières dont Madeleine prendra la tête et avec laquelle elle mènera plus de 200 expéditions de sauvetage. Ces filles, entre 18 et 28 ans, sont infirmières, conduisent leurs ambulances et les réparent, sont habillées d'uniformes bleus offerts par les Américains - d'où le nom de leur unité -, oublient tout pour donner un peu de réconfort, de soins et d'espoir à ceux qui ont vécu l'innommable et forment avec Madeleine une équipe très soudée à tel point qu'elles disaient « *pour Pauliac, on se ferait tuer ! C'est notre élément moteur, pleine d'affection...* » Leur histoire commune les habitera désormais jusqu'à la mort.



Madeleine Pauliac avec
l'infirmière Tschupp après
l'accident, Varsovie,
[1945] (© Coll. part.
Escadron bleu)

Il faut toujours agir vite, notamment dans les expéditions et discrètement, les Soviétiques étant susceptibles. Il faut rester prudentes et diplomates mais toujours viser l'efficacité de la mission, l'atteinte de l'objectif fixé avec tous les risques que cela comporte. Et elles en ont pris des risques ! À plusieurs reprises, elles vont poursuivre en ambulances des convois ferroviaires chargés de blessés français que les Soviétiques dirigent vers des camps de l'Oural. Elles arrivent souvent, mais pas toujours, à les récupérer en gare lors de l'arrêt du train. D'autres fois, c'est sous les tirs des balles des soldats de l'Armée rouge qu'elles arrivent à extraire des hôpitaux leurs compatriotes.

D'ailleurs, Madeleine doit parfois ruser avec les soldats qui gardent les hôpitaux. Ainsi, elle organise un plan pour enlever les blessés français à l'hôpital de Bialystok aux confins de l'URSS dont les soldats soviétiques et polonais lui interdisaient l'accès. L'opération de « rapt » dure seulement quelques minutes au nez et à la barbe des soldats. Elles essuient une petite course-poursuite et quelques coups

de feu mais peuvent sauver leurs compatriotes qu'elles emmènent directement prendre l'avion à Varsovie pour la France.

Dans sa recherche de compatriotes, elle est aussi confrontée à d'anciens miliciens engagés dans la Waffen SS. Elle choisit de les soigner et de s'en occuper comme les autres, en vertu du serment d'Hippocrate précisant : « *Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions.* » Elle soigne donc les traîtres. Juste avant la fin officielle de la guerre, elle se rend dans des camps (Dachau, Majdanek) et voit l'horreur.

Elle connaît un premier accident de voiture, un soir d'automne 1945 alors que l'ambulance dans laquelle elle se trouvait saute sur un pont. Sa coéquipière s'en sort indemne mais Madeleine a les mains pleines d'éclats de verre, la cage thoracique enfoncée et, sonnée, elle a mal à la tête : deux côtes sont cassées et le crâne est fracturé. Mais elle entend lutter jusqu'à l'extrémité, ne ralentit pas ses activités et, quand la douleur est trop insupportable, se fait elle-même des piqûres de morphine pour l'atténuer.

L'escadron bleu est officiellement dissous le 11 novembre 1945 car les Soviétiques ferment les frontières et l'accord de rapatriement devient lettre morte. Les filles, la mort dans l'âme, regagnent aus-

sitôt la France, Madeleine reste quelques jours encore et récupère ainsi 700 autres blessés français. Elle rentre ensuite à Villeneuve-sur-Lot retrouver sa famille pour les fêtes de fin d'année.

Pourquoi est-elle alors revenue en Pologne en janvier 1946 ? C'était son secret, dont elle a pu parler à sa sœur avant de repartir. Fin mai 1945, elle avait reçu cinq religieuses qui lui avaient demandé de venir les voir seule dans leur couvent, à environ 30 km de Varsovie. Elle y va et découvre que toutes les sœurs ont été violées, d'abord par une unité allemande puis, et avec beaucoup d'acharnement, par les soldats de l'armée soviétique. Elles sont toutes gravement atteintes dans leur corps et leur esprit. Certaines en sont mortes, d'autres ont donné naissance ou sont enceintes. La mère supérieure souhaite l'aide de Madeleine pour gérer cette situation en toute discrétion car la chasse aux religieux par les communistes soviétiques a commencé. Elle y retourne souvent pour s'occuper de ces femmes et des bébés. Elle y crée, avec l'aide de la Croix-Rouge polonaise et américaine ainsi que de l'ambas-



Sortie d'église des filles de l'escadron bleu lors des obsèques de Madeleine Pauliac à Villeneuve-sur-Lot, 27 juillet 1946
(© Ray Delvert et Coll. part. Escadron bleu)

sadeur américain, un orphelinat pour les enfants des religieuses et d'autres enfants abandonnés ou orphelins qu'elle fera adopter par ses réseaux médicaux en France. C'est pour achever cette mission secrète qu'elle est repartie. Elle ne pourra vraisemblablement pas faire tout ce qu'elle avait prévu car un nouvel accident de la route, dans la soirée du 13 février 1946, lui est fatal. La voiture dans laquelle elle se trouvait avec le colonel Sazy, venu défendre les intérêts français post conflit, semble avoir dérapé sur le verglas au sortir d'un virage. Elle est complètement écrasée. L'un et l'autre sont morts, probablement sur le coup, le chauffeur est grièvement blessé. Tous les documents qu'ils avaient avec eux ont disparu, le virage semblait pourtant banal, des incohérences sont notées dans ce drame laissant planer le doute et la suspicion sur les circonstances de l'accident. La voiture a-t-elle sauté



Plaque tombale au cimetière Saint-Étienne de Villeneuve-sur-Lot (© Ancrage)

sur une mine ? Ont-ils été victimes d'un traquenard, notamment de la police politique ? Madeleine emporte aussi cet autre secret.

La nouvelle est terrible pour toutes et tous, en particulier pour les filles de l'escadron bleu et tous les autres partenaires de mission. Son corps broyé est placé dans un cercueil puis dans un caveau provisoire. Il est rapatrié à Villeneuve-sur-Lot quelques mois plus tard et ses obsèques y sont célébrées le 27 juillet 1946, un an jour pour jour après l'arrivée à Varsovie de l'escadron bleu.

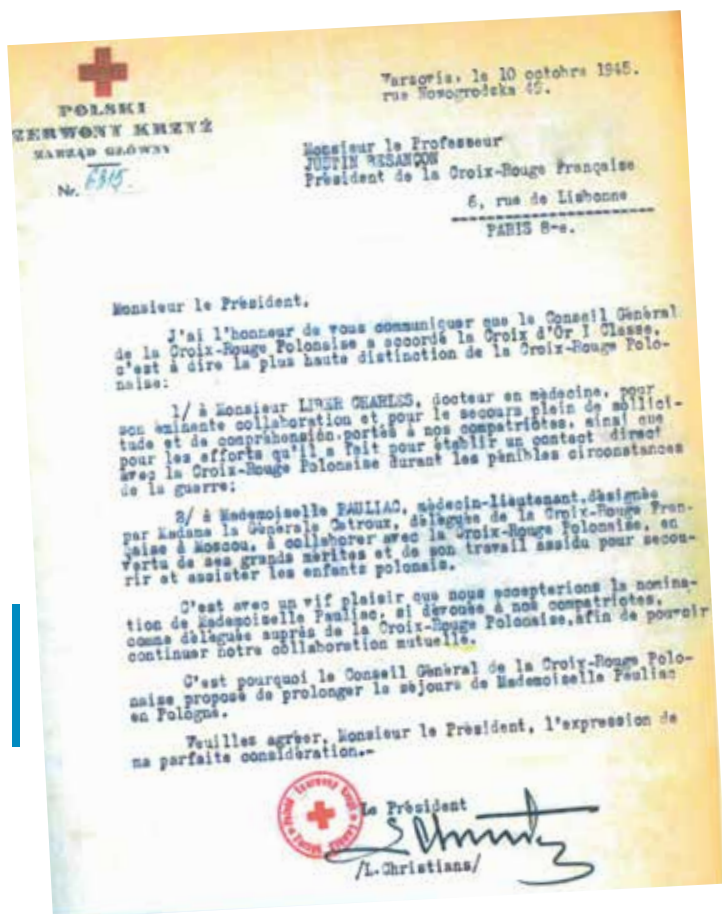
« ... S'occupant efficacement, malgré le danger, du ravitaillement des maquis, apportant en outre, dans des circonstances difficiles, son concours à des parachutistes

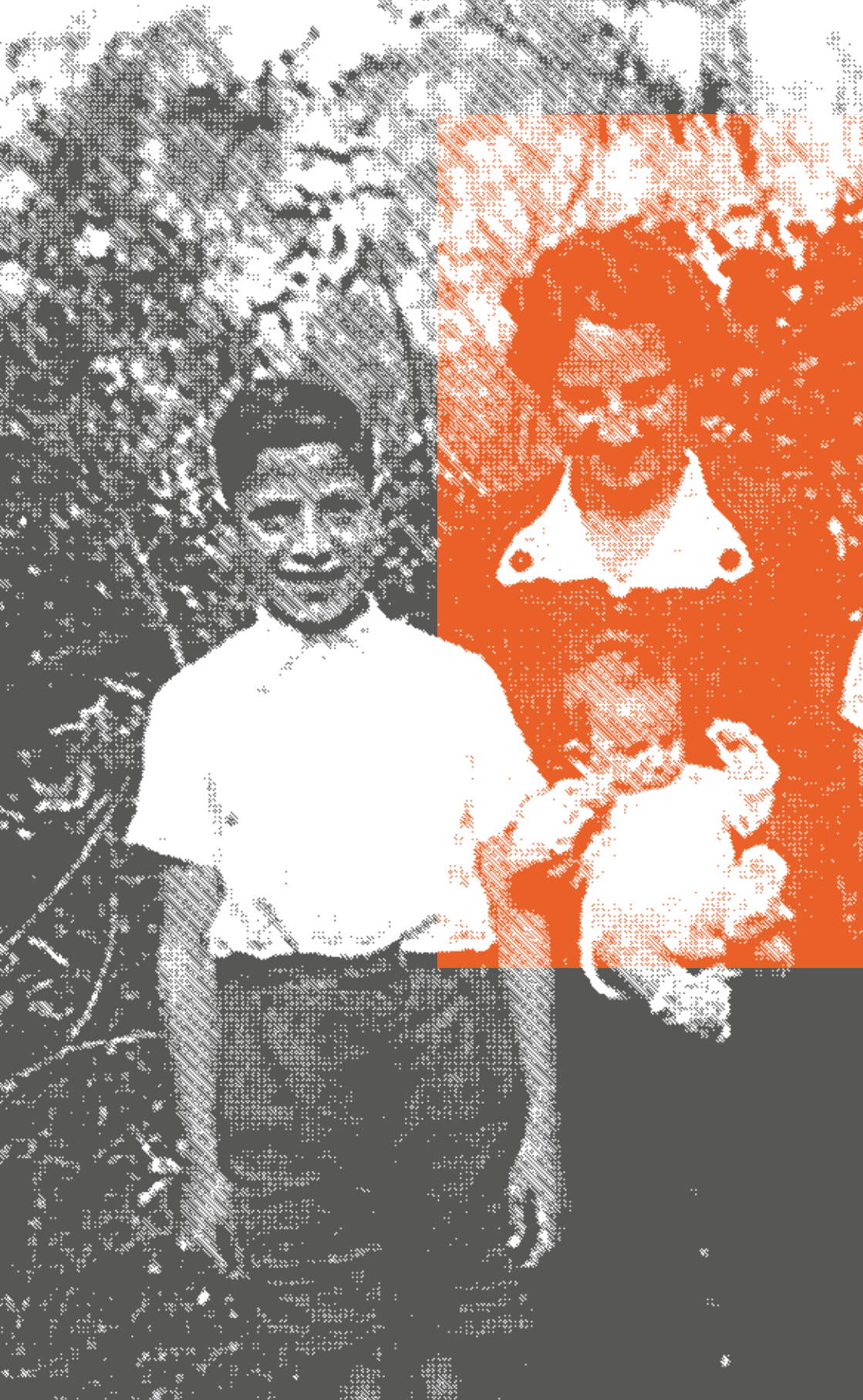
alliés [...] d'un courage et d'un dévouement exemplaires, a fait preuve des plus pures qualités de patriotisme dans le combat pour la Libération, donnant un beau témoignage de la Résistance de la femme française à l'envahisseur. » (extrait du discours de remise de la Légion d'honneur à titre posthume).

Récipiendaire de la médaille d'or de la Croix-Rouge polonaise le 10 août 1945, elle reçoit à titre posthume la croix de guerre 39-45 avec palmes et le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

En 2018, son nom a été donné à une rue de Villeneuve-sur-Lot et une plaque a été apposée sur la façade de la maison familiale. Toulouse et Nantes ont aussi leur rue Madeleine-Pauliac.

Courrier de la Croix-Rouge polonaise accordant la croix d'or à Madeleine Pauliac, Varsovie, 10 octobre 1945
(© Coll. part. Maynial-Pauliac)







Femmes Justes parmi les Nations

Femmes Justes parmi les Nations

Pendant la Seconde Guerre mondiale, partout en Europe mais surtout en France, Pologne et Pays-Bas, des femmes et des hommes ont pris des risques pour aider et sauver des Juifs de la persécution barbare enclenchée par les nazis à leur rencontre. Ces héros d'aujourd'hui sont des personnes ordinaires qui ont refusé la cruauté du traitement réservé à des frères en humanité soit par conviction politique, idéologique ou religieuse, soit par empathie. Aucun d'elles/eux n'avait initialement prévu ou calculé l'aide à apporter car bien souvent les décisions ont été prises dans l'urgence mais sans hésitation pour autant.

En participant, d'une manière ou d'une autre, à la cache de familles ou d'individus israéliques et en sauvant des enfants, en procurant de

faux papiers et en aidant des juifs à traverser la zone occupée pour s'enfuir, ils posent des gestes courageux participant à l'humanité ou l'humanisation de la société et démontrent que dans toute situation inhumaine et oppressante, il est toujours possible de se démarquer, de résister à l'injustice. Même s'ils pensent avoir seulement fait leur devoir de citoyen, ils incarnent le meilleur de l'humanité. Ils sont des témoignages forts pour la mémoire et pour les jeunes générations.

En 1953, le parlement israélien a souhaité honorer les victimes et ces héros de l'ombre en créant à Jérusalem le mémorial de Yad Vashem pour la mémoire des victimes à l'intérieur duquel se trouve le jardin des Justes et le mur d'honneur sur lequel sont inscrits les noms



Entrée du
jardin des
Justes parmi
les Nations,
Jérusalem (DR)

Avers et revers de la médaille de Juste parmi les Nations (DR)



des Justes parmi les Nations. Il s'agit là de la plus haute distinction honorifique décernée par l'État d'Israël à un membre de la société civile.

Au 1^{er} janvier 2019, la France comptait 4 099 Justes parmi les Nations sur 27 362 répertoriés dans le monde. En Lot-et-Garonne, 42 personnes, dont 22 femmes, ont reçu ce titre. La procédure est longue et part d'un descendant de rescapé en mesure d'apporter les preuves que son parent a bien été sauvé par une personne non juive qui a risqué sa vie, sa liberté et sa sécurité sans contrepartie. Les recherches sont basées sur les témoignages oraux et les documents d'archives, la distinction peut aussi être reçue à titre posthume. Au cours d'une cérémonie officielle, la personne, ou ses ayants-droits, reçoit de l'ambassadeur d'Israël une médaille gravée à son nom sur laquelle figure l'inscription tirée du Talmud *Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier* et un diplôme d'honneur.

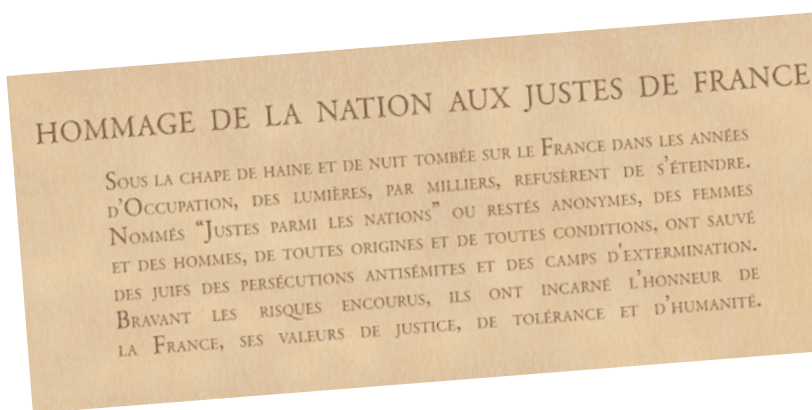
En janvier 2007, Jacques Chirac, alors président de la République française, a introduit les Justes parmi les Nations au Panthéon en faisant apposer une plaque en leur honneur.



Diplôme vierge de reconnaissance du titre de Juste parmi les Nations (DR)

Les noms de tous les Justes de France figurent aussi sur le mur de l'allée des Justes à proximité du mémorial de la Shoah à Paris.

Plaque d'hommage aux Justes parmi les Nations apposée au mur de la crypte du Panthéon, Paris [2007] (DR)



Denise Baratz (1921-2014), l'infatigable militante

Denise Baratz est née en juillet 1921 à Lamagistère dans le Tarn-et-Garonne aux confins de notre département. Sa vie de femme toujours prête à rendre service et aider les nécessiteux est faite de militance et d'engagements. La justice, la laïcité et tout ce qui touche l'humain lui tiennent à cœur

de même que la pratique de l'occitan et la mise en valeur de cette culture. Sans doute plus connue dans le Fumelois où elle a enseigné le français, été

conseillère municipale socialiste, présidente de l'amicale laïque, vice-présidente de la fédération des œuvres laïques que dans la commune de Caudecoste, c'est pourtant dans cette bourgade du Bruilhois qu'elle a, par sa générosité et son courage, marqué l'histoire.

Denise Baratz fut institutrice à Caudecoste de 1941 à 1944. La guerre et l'Occupation ne laissent pas inactive puisqu'elle cache des armes sous l'estrade de sa classe en accord avec sa hiérarchie. Parmi ses élèves se trouve Alice Krako dont la famille juive allemande a fui le nazisme et s'est réfugiée en 1941 dans le village, en provenance de Lorraine. Alice a un grand frère de 14 ans, Edgar, qui travaille dans

une ferme alentour et bientôt une petite sœur, Renée.

L'année 1943 va sceller le destin de cette famille : le 20 février, Siegfried, le père de famille, est arrêté par la police française pour un simple contrôle dont il ne reviendra jamais. Déporté à Dachau, il meurt le 11 mars.

La petite Renée voit le jour à Agen. Denise n'hésite pas alors à aider la famille résidant dans un petit appartement sous les cornières de Caudecoste et à mettre en place une sorte de chaîne de solidarité notamment pour apporter du ravitaillement et du lait pour le bébé. Malgré la peur, la famille vit tant bien que mal jusqu'à ce que la menace allemande s'aggrave. La maman part alors se cacher dans une cabane de vignes avec ses



Edgar, Mme Krako tenant la petite Renée, Alice et l'institutrice Denise Baratz, [Caudecoste, 1943] (© Coll. part. Renée Pégart)



Denise Baratz, derrière elle Renée Pégart (née Krako) et son petit-fils, lors de la cérémonie du 23 juin 2011 à Caudecoste (© Ancrage)

deux aînés. C'est l'hiver, le bébé est confié à Denise. Elle cache l'enfant dans son appartement de fonction, au-dessus de sa classe, dans une armoire, avec le risque, en cas de visite ou de contrôle, que le bébé pleure. Entre deux cours ou pendant les récréations, elle montait s'en occuper. Cela va durer quelques mois jusqu'à ce que les choses s'enveniment encore.



23 juin 1944, les Allemands de la division SS Das Reich¹ entrent dans le village de Caudecoste. Denise avait été alertée et s'était organisée très vite : elle avait contacté un ami possédant une voiture à qui elle avait demandé de venir prendre les enfants pour les conduire à Lamagistère chez sa propre mère. Ayant enveloppé le bébé dans un torchon blanc qu'elle avait pris sous le bras

comme si elle portait une miche de pain, elle l'avait déposé dans le véhicule dans lequel se trouvait sa mère. La petite Renée fut prise en charge par la famille de Denise. La famille Krako sera ainsi sauvée et la maman, une fois le danger écarté, emmènera ses enfants sur la Côte d'Azur tout juste évacuée. Un tel acte permet d'être reconnu comme Juste parmi les Nations. C'est ce à quoi s'attachera Renée Krako, désormais installée dans la région de Clermont-Ferrand, car la famille n'a jamais oublié qu'au péril de sa vie, Denise Baratz, non-juive, a sauvé des vies juives, les a sauvés.



Plaque en l'honneur de Denise Baratz apposée sur le mur du jardin public de Caudecoste (© S. Loignon)

Denise Baratz a été reconnue Juste parmi les Nations en 2009 et a reçu la Légion d'honneur le 21 mai 2010.

Le jardin public de Caudecoste porte son nom depuis 2019.

¹Après le débarquement de Normandie, la tristement célèbre division SS Das Reich s'évertue à punir la population et à commettre nombre d'exactions. 23 juin 1944 au matin : environ 200 SS de la division cantonnée à Valence d'Agen remontent la Garonne et entrent dans le village de Caudecoste. Auparavant, ils s'étaient arrêtés à quelques kilomètres de là, à Saint-Sixte où ils s'en étaient pris à des familles de forains en transit pour la nuit en commettant des violences et en assassinant 18 d'entre eux (dont 6 enfants parmi lesquels un nouveau-né). À Caudecoste, ils abattent d'entrée Armand Casse, jeune résistant qui tentait de s'enfuir. Son groupe de résistants avait, quelques jours auparavant, procédé au sabotage de la voie ferrée Toulouse-Bordeaux. Ces opérations ne sont pas le fruit du hasard : toutes les horreurs commises dans la journée sont la réponse à une lettre de dénonciation. Les Allemands pendent ensuite un homme à la treille de chasselas du cordonnier sous les yeux de sa femme et de sa belle-mère. Ils fouillent et dévastent l'intérieur des maisons puis quittent le village et emmènent avec eux l'abbé Houppert, curé lorrain, et Roger Dublin, réfractaire au STO (Service du travail obligatoire). Ils poursuivent leurs exactions dans un village voisin, de l'autre côté des limites départementales, à Dunes (Tarn-et-Garonne) où ils pendent 11 hommes, dont Roger Dublin, au balcon de la poste et abattent le douzième qui tentait de s'enfuir.

Lucienne Deguilhem (1898-1980), un témoignage de dévouement et d'humanité

Lucienne Deguilhem est née le 23 mai 1898 à Monbahus dans une famille de scientifiques, son père était pharmacien, son oncle vétérinaire. Elle est décédée à Monbahus le 4 septembre 1980 sans descendance directe, s'étant employée, en plus de son travail, à s'occuper de ses parents malades (sa mère décède en 1928, son père en 1933, son oncle en 1935). Ce sont ses neveux qui reçoivent à titre posthume le 27 mai 2014 la reconnaissance par diplôme et médaille de Juste parmi les Nations en son nom. C'est un attribut qu'elle avait refusé de son vivant, estimant modestement n'avoir fait que son devoir. « *Se rendre utile à la collectivité et à son entourage était sa raison d'être, la modestie était sa nature* », témoigne un des neveux. Femme de caractère, elle exerce la profession de secrétaire de mairie dès 1935 jusqu'en 1963, à l'exception d'une interruption sous le gouvernement de Vichy.

Elle connaît en 1940 Joseph Van Der Poellen, un musicien belge dont elle partage tout à fait les valeurs et qui sera toujours à ses côtés dans son soutien à la Résistance et son

aide aux populations juives réfugiées d'Europe de l'Est dans le village. Connus pendant la guerre sous le nom de M. et Mme Van Der, ils se marient civilement - Lucienne étant une grande disciple de la laïcité - le 28 mars 1945 mais Joseph décède en 1949.

Dès le début de la guerre, avec le soutien du maire, elle établit de faux papiers, des cartes alimentaires, elle héberge, elle accueille et plus tard, elle participera au ravitaillement des maquisards. Tous deux refusent d'obéir aux ordres de Vichy visant à recenser les juifs présents dans les communes, ils sont donc révoqués par le régime collaborationniste le 15 juillet 1941. Elle sera réintégrée dans ses fonctions après la Libération, en novembre 1944. Après-guerre, elle s'investira dans la présidence de l'amicale laïque de

Carte d'identité
de Lucienne Deguilhem,
s.d. (© Coll. part.)





Photo de la carte d'identité de Lucienne Deguilhem, s.d. (© Coll. part.)

Monbahus et développera des projets autour de l'école publique et de manifestations festives diverses. Sa maison (Paillé) est grande, elle cache ainsi une vingtaine de familles juives : ceux en situation irrégulière dans le grenier, ceux qui avaient des papiers au rez-de-chaussée ou dans le pigeonnier aménagé et elle envoie les enfants dans les fermes de Labarque (que possède M. Van Der) et de Petit Busard (propriété familiale) proches de la forêt où ils pouvaient se cacher en cas de danger. Tout en prenant soin de ces enfants, elle leur transmettait les fondements d'une éducation respectueuse et laïque ainsi que des connaissances scolaires et l'ouverture sur la musique prodiguée par son compagnon de route et futur mari. Ces enfants devenus adultes ont tous de bons souvenirs et des anecdotes à partager car, dans la gravité de la guerre, l'insouciance enfantine avait encore un peu de place. Monbahus devient alors le lieu stratégique d'un réseau de cachettes, certaines familles vivant ainsi quatre années dans la clandestinité. Elle a réussi à tous les sauver de la mort certaine à part la famille Wollner raflée par surprise. Les risques, tant pour les familles que pour elle, étaient grands. Au village, on savait

que les zélés gendarmes de Cancon surveillaient la situation et on ne disait rien, sauf pour avertir du danger. Lucienne Deguilhem était aidée par Jeanine Perraudau-Prouzet, une jeune adolescente, quasiment du même âge que certains enfants cachés et très amie avec Pierrette, la filleule de Lucienne que cette dernière a élevée en grande partie. Toutes deux étaient assez présentes et emmenaient les enfants dans la forêt lorsqu'il s'agissait d'échapper à un danger.

Certains rescapés devant la tombe de Lucienne Deguilhem et entourant l'une de ses nièces ainsi que Josiane Perraudau-Prouzet qui secondait Lucienne pour s'occuper des enfants, Monbahus, 2014 (© Ancrage)



Ce 27 mai 2014, ils sont nombreux à être venus d'Israël, de Belgique, d'Angleterre, de plusieurs autres endroits de France et du monde, ou à être représentés, à la cérémonie de remise de la médaille de Juste pour témoigner du courage et de la détermination de Lucienne et la mettre à l'honneur, apportant aussi quelques anecdotes plus légères. L'une d'entre eux conclut ainsi son témoignage : « *Les Justes étaient comme des étincelles de lumière dans les ténèbres amères, ils ont permis de croire encore dans la compassion humaine et dans les valeurs de la*

de mètres de Moïse Frenkiel, jeune juif résistant décédé d'un accident de la route et dont Lucienne cachait la famille. Cette dernière avait mis un point d'honneur à fleurir sa tombe lorsque la famille est partie s'installer en Israël.

Son humanisme et sa générosité s'affichaient jusque dans le plus petit détail.

Josée Provost

Pierrette Carraro

"Labarque"

Elles aidaient Lacienne à s'occuper des enfants cachés à Labarque.



Lacienne Deguilhem

*Née le 23 mai 1898
à Montebas
secrétaire de mairie
1935-1941/1944-1964*

*Décédée
le 4 septembre 1980*



Pierre Van der Poelen

*Né le 24 octobre 1880
à Bruxelles
ingénieur mécanicien
1904-1938
Musicien,
Décédé
le 24 août 1949*

Un décret de l'Etat du Vichy du 7 juin 1941 prescrivait le recensement de tous les juifs de zone libre. Les maîtres sont chargés de l'exécution. Il leur est recommandé de découvrir des lieux possibles de refuge en de personnes tels que chez les voisins, les parents, etc.

Chaque maître doit, par lettre adressée, les autoriser à recevoir les formalités de déclaration. Il s'agit de leur faire connaître des sites possibles, à la connaissance des juifs, par tous les moyens en leur pouvoir et par tous les moyens, à ceux de l'Etat ou de la zone.

Certains accomplissent cette tâche avec ardeur, à l'intérieur du réseau de Montebas, il en est un certain qui s'adresse au public, exprime son désaccord.

« En recevant notre circulaire du 10 juillet relative à l'application aux juifs de ma commune, j'ai pu voir avec satisfaction que à la fin, il a repris du Gouvernement de Beyrouth au roi Charles II, un moment de la St-Barthélemy et aux obligations faites à notre maître par l'ensemble des juifs.

J'ai pu constater que les instructions l'ont été jointes mais je ne refuse à braver les ordres des gens mécontents et à le faire public à son de cloche et de tambour. Je le communique aux habitants qui auront à l'encontre. Je vous remercie donc de votre déclaration. »

« En fait, il a été vu que les juifs de ma commune ont été reçus par les habitants de la commune. Il a été vu que les juifs de ma commune ont été reçus par les habitants de la commune. Il a été vu que les juifs de ma commune ont été reçus par les habitants de la commune. »

Il faut être en ce point en réalité, au contraire, de ce que les juifs de ma commune ont été reçus par les habitants de la commune. Il faut être en ce point en réalité, au contraire, de ce que les juifs de ma commune ont été reçus par les habitants de la commune. Il faut être en ce point en réalité, au contraire, de ce que les juifs de ma commune ont été reçus par les habitants de la commune. »

Justes parmi les Nations

de Lot-et-Garonne

Elles sont **22 femmes** sur les 42 Justes parmi les Nations que compte le Lot-et-Garonne. Comme dans les rangs de la Résistance, on retrouve là des Lot-et-Garonnais-es d'origine étrangère.

La première d'entre elles à recevoir le diplôme et la médaille fut **Suzanne Zwolaskowski**, en 1969, à Hauteville-la-Tour. Cette famille polonaise immigrée et bien implantée en Lot-et-Garonne, le chef de famille était médecin, il a caché, avec l'aide d'un gendarme, deux jeunes femmes juives qui cherchaient à échapper à la rafle programmée du 26 août 1942. À partir de l'occupation de la zone sud, s'y ajoute le mari de l'une d'elles. Ils seront logés et protégés par les Zwolaskowski jusqu'à la Libération. Ces derniers avaient juste le sentiment d'accomplir leur devoir de chrétiens catholiques pratiquants.

Marguerite Tzaut, d'origine suisse comme son mari, était protestante. Membres de l'Armée du Salut, ils étaient directeurs de la maison de retraite « Soleil d'automne » près de Tonneins. Ils accueillent d'abord un jeune couple juif qui fuyait aussi la rafle du 26 août ; ceux-ci étant bien trop jeunes pour être assimilés aux pensionnaires seront embauchés par le couple de directeurs. Quinze autres israélites trouveront refuge chez les Tzaut avec la complicité de leurs enfants mais avec toujours de grands risques dus notamment à la présence d'une école de police près de chez eux. Eux aussi agissaient en raison de leur foi chrétienne, ils furent reconnus Justes en 1973.

Hélène Burger, née Gutzler, est aussi une déplacée. Habitante de Mulhouse (Haut-Rhin), elle est venue se réfugier à Agen avec ses filles, à la suite de son jeune fils qui avait

**DENISE
BARATZ**
Caudecoste

LOUIS BAUD
Lacapelle-Biron

**GASTON
BOURGEOIS**
Villeneuve-sur-Lot

HÉLÈNE BURGER
Agen et Brive

**AURÉLIE CÉNOU
NÉE BOURNAC**
Bon-Encontre

FERNAND CÉNOU
Bon-Encontre

**JOSÉPHINE
CERUTI NÉE
COLOMBO**
Villefranche-du-Queyran

MARTINO CERUTI
Villefranche-du-Queyran

**GASTON
CHIGNAGUET**
Montagnac-sur-Lède

**GABRIELLE
CHIGNAGUET**
Montagnac-sur-Lède

**HENRI
DAIGUEPERSE**
Bon-Encontre,
Bordeaux et Libourne

**LUCIENNE
DEGUILHEM**
Monbahus

**MARIE DULONG
NÉE ANDRIEU**
Sainte-Colombe-
en-Bruilhois

ABEL DULONG
Sainte-Colombe-
en-Bruilhois

**ANNE-MARIE
ESTÈVE**
Agen, Montagnac-
sur-Lède, La Réole

**BERTRAND
FABRE**
Villeneuve-sur-Lot

aussitôt rejoint les rangs de la Résistance lot-et-garonnaise. Infirmière bénévole à la Croix-Rouge et en lien avec Maurice Jacob, Alsacien et chef du service des réfugiés à Agen, elle accompagne des enfants juifs vers la zone libre et à la frontière suisse. Elle en récupère d'autres, rescapés des rafles de Paris, et les achemine vers les organisations juives d'aide. Elle reçoit la médaille des Justes en 1980, tout comme **Anne-Marie Guillot**.

Cette dernière tient une épicerie à Sainte-Bazeille avec son mari, ils sont tous deux dans la Résistance. En juillet 1943, elle recueille deux jeunes garçons juifs dont les parents ont été déportés et les conduit dans une famille du Tarn pour les mettre à l'abri. Quelques mois plus tard, ce sont deux jeunes filles juives qui lui sont envoyées. Elle trouve aussi un endroit pour cacher le grand rabbin de Bordeaux et sa famille, les escortant jusque dans leurs lieux successifs de refuge. En plus de l'acheminement et/ou de la cache de toutes ces personnes, elle se faisait fort de leur trouver à manger et de faux papiers.

En 1981, c'est **Gabrielle Chignaguet** qui reçoit ce titre de reconnaissance avec son mari. Ils sont gérants d'un bar-tabac à Montagnac-sur-Lède. C'est Anne-Marie Estève, propriétaire des locaux, très en lien avec la communauté israélienne de Bordeaux, qui envoie chez les Chignaguet la famille Alvarez-Pereyre, alors dans l'insécurité à cause des rafles sur Bordeaux. Monsieur Alvarez-Pereyre était alors ministre officiant à la synagogue de Bordeaux. Ils vont cacher cette famille pendant plusieurs mois dans un petit appartement aménagé au-dessus du bar jusqu'à ce qu'en juin 1944, un client commence à avoir des soupçons. La famille juive sera alors cachée à Agen jusqu'à la Libération, Gabrielle et son mari allant les ravitailler régulièrement.

Anne-Marie Estève, jeune maman de quatre enfants, était connue dans la communauté juive de Bordeaux comme quelqu'un désirent aider. Elle va cacher beaucoup de personnes juives ; en premier lieu, elle prend chez elle la fille du couple Alvarez-Pereyre, la faisant passer pour sa nièce en convalescence puis une jeune fille

hollandaise qu'elle fait passer pour sa jeune fille au pair. Membre d'un réseau de résistance et soutien, elle fournit des faux papiers et des cartes d'alimentation, organise la cachette de beaucoup de familles mais aussi d'enfants, à travers le réseau des éclaireurs israélites de France. Elle reçoit la médaille des Justes en 1991.

Élia Laboual reçoit ce titre en 1988. Elle avait sympathisé avec une femme juive, réfugiée à Cancon avec son mari, à qui elle avait proposé spontanément le refuge chez elle en cas de besoin. Au moment de la rafle du 26 août 1942, alors qu'ils ont été avertis qu'ils allaient être arrêtés, Mme Fisler se souvient de la proposition d'Élia. En pleine nuit, elle se rend chez les Laboual avec son mari et trois autres membres de la famille. Ils y seront hébergés jusqu'à ce que le danger s'éloigne.

Simone Rivière, dite Miquette, habitant Agen, est l'épouse d'un juif allemand, Louis May. Elle se rapproche du rabbin Fuks et lui explique qu'elle veut protéger son mari en le faisant passer en Suisse et qu'elle propose son aide pour acheminer des enfants juifs dans ce pays sûr. Elle fournit des faux papiers et fait ainsi sortir clandestinement de France un certain nombre d'enfants. La guerre finie, le couple se retrouve. Simone se convertit au judaïsme et le rabbin Fuks célèbre leur mariage selon les coutumes israélites. En 1994, Simone Rivière May reçoit le titre de Juste parmi les Nations.

Joséphine Ceruti était arrivée d'Italie avec son mari en 1923, ils s'étaient installés à Villefranche-du-Queyran pour y travailler la terre. Ils vont aider une famille juive de Nancy arrivée en 1943 dans la maison voisine et ils vont prendre dans leur propre foyer l'enfant juive qui sera intégrée à la descendance de Joséphine et Martino. Comme leurs enfants, elle travaillera la terre et apprendra l'italien avec les parents. Joséphine, accueillant la petite Janine, disait : « *Nous avons neuf enfants, nous en avons perdu une, elle la remplacera !* » C'est en 1998 que Joséphine fut reconnue Juste, comme son mari.

**MARIE FABRE
NÉE GUITARD**
Villeneuve-sur-Lot

**ABEL
FONDRONNIER**
Sainte-Livrade-sur-Lot

**GINETTE
FOURNIER
NÉE ROUQUET**
Villeneuve-sur-Lot

**ANNE-MARIE
GUILLLOT**
Sainte-Bazille

PAUL LABOUAL
Cancon

ÉLIA LABOUAL
Cancon

**HENRIETTE
LASSORT
NÉE PUZO**
Villeneuve-sur-Lot

**ZÉLIE LASSORT
NÉE SALLES**
Villeneuve-sur-Lot

ABDON LAURENT
Tournon d'Agenais

**LÉONIE MAGIMEL
NÉE CASTANET**

Gavaudun

**GABRIEL
MAGIMEL**

Gavaudun

**SIMONE MAY
NÉE RIVIÈRE**

Agen

JEAN MERLY

Massoulès

**BLANCHE MERLY
NÉE DELBREL**

Massoulès

**MAURICE
MORLON**

Marmande

RENÉ PALACI

Saint-Étienne de
Villeréal

MARTHE PALACI

Saint-Étienne de
Villeréal

**RAYMOND
PICHON**

Nérac et Aix-les-Bains

Blanche Merly reçut ce titre en 1999 avec son mari. De septembre 1942 à la Libération, ils ont pris en charge un jeune garçon juif à peine plus jeune que leur fils. La famille de cet enfant, originaire de Paris, était venue se réfugier à Villeneuve-sur-Lot. La famille Merly, quant à elle, vit dans une ferme à Massoulès. Le jeune garçon sera vraiment considéré comme le cadet de la famille. Après guerre, les deux familles sont restées très liées.

Éva et Ginette Rouquet, à Villeneuve-sur-Lot, vont faire partie d'un réseau de sauvetage dans lequel on retrouve Georges Rouquet et Gaston Bourgeois. Marchands de légumes, les Rouquet sympathisent avec la famille Friedmann venue se réfugier à Villeneuve-sur-Lot en 1943. Tandis que la menace pour les juifs est de plus en plus grande, Éva et son mari cachent le couple Friedmann au-dessus de leur magasin et confient le fils au proviseur du lycée. En février 1944, Ginette Rouquet obtient de faux papiers pour le couple israélite qu'elle accompagne se cacher dans le Tarn. Les Rouquet veilleront sur le fils Friedmann jusqu'à la Libération. En 2005, ils deviennent Justes parmi les Nations et, en 2012, la mairie de Villeneuve-sur-Lot appose une plaque commémorative en leur honneur au niveau de la Porte de Paris.

En 2011, **Léonie Magimel** et son mari reçoivent le titre de Justes pour avoir caché une famille juive placée chez eux, à Gavaudun, par le docteur Baud de Lacapelle-Biron.

En 2012, ce sont **Aurélien Cénou** et son mari qui sont honorés de ce titre pour avoir caché chez eux, à Boé, la famille Lévy jusqu'à la Libération, participant ainsi au réseau de sauvetage d'Henri Daigueperse.

La même année, l'engagement de **Zélie et Henriette Lassort** est reconnu de la même manière. Le seul homme de la famille (le fils de Zélie) étant prisonnier de guerre en Pologne, les deux femmes décident d'entrer en résistance dès l'appel du général de Gaulle. Elles cachent des armes dans leur ferme de Villeneuve-sur-Lot et aident les Bloch, une famille juive allemande

de Paris. Ceux-ci vivent clandestinement route de Casseneuil et, participant aux travaux de la ferme, perçoivent des femmes Lassort de quoi vivre. À chaque fois qu'une raffe est programmée, ils en seront avertis et seront cachés par Zélie et Henriette. Elles ont aussi caché la famille Smiloski dans une cabane derrière leur maison et un monsieur juif âgé. Henriette disait : « *Je fais ça en espérant que peut-être quelqu'un fera ça pour Fernand.* »

Toujours à Villeneuve-sur-Lot, c'est **Marie Fabre** et son mari Bertrand qui, en 2014, reçoivent cette distinction. Bertrand Fabre était très engagé dans la Résistance locale. Ils hébergeaient déjà un jeune alsacien déserteur de l'armée allemande quand ils firent connaissance de la famille Bachmann, des juifs originaires de Russie et Bessarabie. Ils cachèrent ponctuellement puis durablement le couple et ses deux derniers enfants, les aînés ayant rejoint le maquis avec le bataillon Palissy.

Enfin, en 2018 et 2019, le titre de Juste parmi les Nations est reconnu à **Marie Dulong**, à Sainte-Colombe-en Bruilhois, pour avoir, avec son mari, caché une famille juive et émis de faux papiers ; à **Simone Selsis** au Passage d'Agen, pour avoir, avec son mari, hébergé la famille Lévy et empêché leur arrestation par la milice ; à **Marthe Palaci**, à Saint-Étienne-de-Villereal, pour avoir sauvé la famille Goldstein.

Denise Baratz (pages 36-37) et **Lucienne Deguilhem** (pages 38-40) sont également des Justes parmi les Nations.

D'autres femmes, en Lot-et-Garonne, ont sans aucun doute aidé et permis le sauvetage de personnes juives sans que cela soit reconnu, faute de démarches engagées auprès de Yad Vashem. On peut espérer qu'un jour, leurs actions soient reconnues.

GEORGES ROUQUET

Villeneuve-sur-Lot

**ÉVA ROUQUET
NÉE LABERRIGUE**

Villeneuve-sur-Lot

ANDRÉ SELSIS

Agen

**SIMONE SELSIS
NÉE GANTIÉ**

Agen

MARGUERITE TZAUT

Tonneins

PAUL TZAUT

Tonneins

SUZANNE ZWOLASKOWKI

Hautefage-la-Tour

JANUSZ ZWOLASKOWKI

Hautefage-la-Tour



Le premier vote des femmes en France,
s.l.n.d. (© LAPI/Roger Viollet)



Femmes élues



Premières femmes

élues

L'ordonnance du 21 avril 1944, prise par le gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger, stipule que « *les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes...* ». Le préambule de la Constitution de la IV^e République (27 octobre 1946) inscrit ce fondement dans ses principes fondamentaux : « *la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes* ». Ces derniers avaient accédé au vote par suffrage universel en 1848. Cette égalité devant la loi est l'aboutissement d'un long combat mené par les femmes et porté par des hommes de la Chambre des députés, lesquels ont, à six reprises, exprimé leur opinion favorable au vote des femmes et du gouvernement du Front populaire qui, en 1936, avait nommé trois femmes sous-secrétaires d'État.

Avant même les suffragettes anglaises et le mouvement français de début de XX^e siècle, la Nouvelle-Zélande avait déjà accordé ce droit aux femmes en 1893. En Europe, c'est d'abord la Finlande (1906) puis la Norvège (1907), l'Islande (1914) et le Danemark (1915) qui leur accordent cette prérogative. Dès les élections législatives de 1907 en Finlande, 19 femmes sont élues députées. L'Arabie Saoudite est l'un des der-

niers pays du monde à accorder ce droit.

C'est au cours des scrutins des 29 avril et 13 mai 1945 que les femmes françaises votent pour la première fois en vue d'élire les maires des communes. Un certain nombre d'entre elles sont élues à la tête de villes ou villages, notamment en région parisienne et dans l'Ouest de la France. Une commune de Côte d'Or va même élire un conseil municipal entièrement féminin qui sera détrôné deux ans plus tard par un conseil municipal entièrement masculin.

Avant même ces scrutins de 1945, des situations marginales avaient pu placer des femmes à la tête de communes ou membres de conseils municipaux. Ainsi, en 1925, Joséphine Pencalet est désignée conseillère municipale de Douarnenez. À l'instar de celle-ci, un certain nombre de femmes communistes sont présentées par leur parti sur des listes pour les municipales en vertu de directives émanant de Moscou et à la faveur d'une lacune réglementaire. Mais ces élections seront invalidées par le Conseil d'État quelques mois plus tard. Par ailleurs, le régime de Vichy a validé la désignation par les préfets et sous-préfets de plusieurs femmes en les nommant à la tête de

"FRANCAISES VOUS ALLEZ VOTER"

Femmes Françaises vous allez voter.
Très prochainement (peut-être dès février 1935) vous allez
être appelées à élire les conseillers municipaux de vos communes.
Il ne s'agit plus maintenant de savoir si le vote des femmes
est un bien ou un mal, si on est "pour" ou "contre"...
Ce n'est plus le moment de discuter, c'est le moment d'agir.
A droit nouveau correspond un devoir nouveau.
Ce devoir se résume en deux courtes consignes :
1°/ Il faut voter ; 2°/ Il faut bien voter.

IL FAUT VOTER

Pour tout électeur, pour toute électrice, voter est un devoir
impérieux, avec lequel on ne discute pas, et qui oblige sa conscience.
Pourtant certaines femmes déclarent : "Moi, je ne voterai pas."
Voyons un peu leurs raisons et tâchons d'y répondre :

[illegible]

est lui aussi modifié : la loi du 17 avril 2013 instaure le scrutin majoritaire binominal mixte, les électeurs devront donc élire un binôme homme-femme dans chaque canton. Pour ne pas multiplier par deux le nombre d'élus départementaux, les territoires ont été redécoupés et le nombre de cantons a été quasiment divisé par deux. Ce nouveau type d'élection a donc été mis en place lors du scrutin de 2015. L'assemblée départementale de Lot-et-Garonne est dès lors composée de 42 élus dont 21 femmes.

En octobre 1945, il est procédé aux élections législatives. 33 femmes sont alors élues et l'une d'elles, Madeleine Braun, jeune femme parisienne, éditrice, communiste de 39 ans est propulsée à la vice-présidence de l'Assemblée nationale. Le Lot-et-Garonne attendra 2012 avant de voir une femme élue au Palais Bourbon !

Femmes parlementaires



Lucette Lousteau, première femme députée de Lot-et-Garonne

La XIV^e législature de la V^e République (2012-2017) a vu, parmi les 155 élues, les deux premières femmes de Lot-et-Garonne siéger à l'Assemblée nationale : Lucette Lousteau du 20 juin 2012 au 20 juin 2017 et Régine Povéda du 5 octobre 2014 au 20 juin 2017. On compte alors environ un quart de femmes dans l'hémicycle soit presque le double qu'en 2007. Sous l'actuelle législature, elles sont 224 soit près de 40 %.



Lucette enfant sur le balcon du domicile familial, Oran, s.d. (© Coll. part. Lucette Lousteau)

Officier dans l'Ordre national du mérite, Lucette Lousteau est née en 1948 à Oran. Revendiquant son appartenance à la nation française, elle ressent toujours fortement cette communauté de destin qui la lie à son pays natal, l'Algérie. C'est là qu'elle a ses racines, ses souvenirs d'enfance. À l'heure où les amitiés adolescentes comptent,

être arrachée à cette terre où cinq générations venant d'Espagne se sont succédé puis vivre les difficultés de l'intégration vont façonner sa conscience citoyenne et politique. Après un gros travail sur ce destin, sur la compréhension des événements, sur le fait d'être soi-même victime du colonialisme, elle peut dire : « *Ma conscience politique s'est constituée au fil de cette longue réflexion. Ce que j'ai vécu a nourri mon engagement. Mes combats contre le racisme, les injustices, pour le droit*

des femmes, mon engagement personnel parmi les parents d'élèves sont nés de situations que j'ai vécues... Mon engagement a été dicté par la conviction profonde que, puisque la politique influence fortement notre destin collectif et individuel, il faut y participer lorsque l'on a la volonté d'agir pour faire vivre les valeurs que l'on défend. »

Les valeurs auxquelles elle est attachée sont aussi

celles du parti socialiste où elle milite et dont elle devient secrétaire fédérale en 2008 : une meilleure justice sociale assurée par le développement des solidarités dans le respect des individus et de leur différence ainsi que les droits fondamentaux humains, une politique rééquilibrant dans l'espace et le temps la place de chacun. Elle met à leurs services ses qualités de simplicité, proximité, clarté, dévouement, efficacité, imagination et transparence. Durant ses mandats, et en particulier celui qui la conduit au Palais Bourbon, elle rendra toujours des comptes à ses électeurs sur l'avancée des dossiers et ses engagements.

Elle est dans l'équipe du maire d'Agen, Alain Veyret, élu en 2001 et se trouve en charge des affaires



Lucette Lousteau dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, s.d. (© Coll. part. Lucette Lousteau)

sociales tout en présidant le CIDF (Centre d'informations des droits des femmes).

La même année, alors qu'elle avait échoué en 1995 avec 44 % des suffrages, elle est élue au Conseil général avec 50,48 % pour le canton d'Agen centre. Elle siège à la commission de la vie sociale et de la solidarité puis également à la commission permanente. Mais en 2008, lors du renouvellement, elle est battue par Pierre Chollet, obtenant elle-même 48,46 % des voix.

Elle est ensuite élue au Conseil régional d'Aquitaine sur la liste d'Alain Rousset en 2010. Elle y reçoit la délégation pour l'insertion par l'activité économique et elle est membre de la commission emploi-développement économique-insertion-enseignement supérieur-recherche-technologies de l'information et de la communication. Elle n'achève pas son mandat, quittant l'hôtel de région pour rejoindre le Palais Bourbon.

De fait, en 2012, elle gagne les élections législatives en battant Jean Dionis du Séjour. Elle devient ainsi la première femme du département à siéger à l'Assemblée nationale. Elle y est membre des commissions affaires culturelles-éducation et des

affaires sociales, de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi égalité et citoyenneté, de la commission d'enquête relative à la lutte contre le terrorisme après les attentats de 2015, de la commission d'enquête sur le fonctionnement des renseignements et la surveillance des mouvements radicaux armés et de la commission spéciale pour l'examen de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. Naturellement membre, de par ses origines, du groupe parlementaire d'amitié France-Espagne, elle en est la secrétaire. Elle a notamment porté les dossiers de BMS-UPSA, de la préservation des terres agricoles en Lot-et-Garonne, de la réforme du collège, etc.

L'aventure de députée s'arrête en 2017 lorsque les trois circonscriptions du département subissent le raz-de-marée de la République en marche, nouveau parti du président Macron.

On retient d'elle son combat pour toujours plus de justice sociale, son engagement et sa détermination pour plus de solidarité, plus d'efficacité économique, son ouverture à la diversité et son engagement pour les femmes.



Au monument aux morts, Agen, s.d. (© Coll. part. Lucette Lousteau)

Régine Povéda au Palais Bourbon



Régine Povéda sur les hauteurs de Meilhan, s.d.
(© Coll. part. Régine Povéda)

Née en 1957 à Villeneuve-sur-Lot, elle commence à côtoyer le milieu municipal à Montastruc où elle est secrétaire de mairie de 1976 à 1981. Elle suit son mari gendarme à Meilhan-sur-Garonne où elle a désormais sa place. Elle devient secrétaire générale de cette mairie de 1993 à 2008.

Elle connaît bien les dossiers mais elle est novice en politique lorsque Jean Fenouillet, maire sortant, veut la lancer dans la course. Elle se présente donc aux élections municipales de Meilhan-sur-Garonne en 2008 et est élue. Au cours de son premier mandat, elle initie un projet de mise en place, à Meilhan, d'un centre régional de ressources pédagogiques sur l'histoire et la mémoire de l'immigration dans le cadre de la création de pôles d'intérêt communautaire. Aux origines plutôt mêlées (Bretagne, Espagne, Italie), façonnée par l'interculturalité, elle est très sensible à la

diversité et à la mémoire de l'immigration comme à la richesse et à l'intégration des personnes. En tant que maire, elle préside l'office de tourisme de Val de Garonne de 2008 à 2014 et elle est vice-présidente de la communauté d'agglomération de Val de Garonne. En octobre 2015, elle a inauguré la première maison des services publics d'Aquitaine dans les locaux de l'ancienne poste pour que le monde rural ait un égal accès aux services. C'est bien, là aussi, l'une de ses autres préoccupations. Elle débute en 2020 son troisième mandat.

En 2008, Jean Fenouillet qui était aussi conseiller général meurt subitement, ce qui engendre une élection partielle pour le canton. Entendant poursuivre l'action de son mentor, encouragée par Mme Fenouillet et les militants et instances socialistes, elle candidate et se fait largement élire, venant ainsi renforcer la majorité départementale. Elle siège à la commission de l'administration générale-ressources humaines et préside la commission tourisme. Elle est réélue (la meilleure élue du département au premier tour avec 100 % des votes) en 2011. Elle démissionne pourtant en 2014 pour se consacrer à sa nouvelle tâche dans un autre hémicycle.

En 2012, Matthias Fekl avait été élu député avec Régine Povéda comme suppléante. Elle est amenée à lui succéder lorsqu'il est nommé secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé du commerce extérieur, du tourisme



Régine Povéda posant une question dans l'hémicycle, Paris, Assemblée nationale, [2014-2017] (© Le Républicain de Marmande)

des affaires culturelles et de l'éducation. Dans l'hémicycle, à travers ses interventions, elle défend la jeunesse et les missions locales, la formation professionnelle, les personnes âgées. En 2016, elle fait partie des quelques députés qui votent contre le projet de loi de déchéance de nationalité française pour les auteurs de crimes et délits terroristes, ayant auparavant soutenu l'amendement préférant le terme d'indignité nationale.

La candidature renouvelée de Matthias Fekl et Régine Povéda pour le mandat 2017-2022 subira elle aussi le raz-de-marée du parti présidentiel.

Régine Povéda reste attachée à l'action territoriale, à l'intégration et aux droits des femmes, des domaines dans lesquels elle s'est toujours investie.

et des Français de l'étranger le 4 septembre 2014. Elle devient la deuxième femme lot-et-garonnaise députée et, aux côtés de Lucette Lousteau, rejoint la commission



Dans les coulisses de l'Assemblée nationale avec Robert Badinter, Paris, [2014-2017] (© Coll. part. Régine Povéda)

Christine Bonfanti-Dossat au Palais du Luxembourg



Née en 1956, infirmière libérale de profession, cette enfant de Lafox est la première femme lot-et-garonnaise à siéger au palais du Luxembourg.

C'est d'abord dans sa commune qu'elle s'investit, elle en devient en effet le premier magistrat dès 1995. À ce titre, elle a été présidente de la Communauté de communes des Deux-Séounes, vice-présidente du Sivom, syndicat mixte du Pays de l'Agenais puis de l'agglomération d'Agen.

En mars 1998, elle est élue au conseil régional sur une liste d'union où elle représente le mouvement gaulliste et y devient membre des commissions emploi-entreprise-développement économique et identité régionale-traditions-patrimoine-vie quotidienne. Elle n'y fait qu'un seul mandat.

Christine Bonfanti-Dossat dans les allées du Palais du Luxembourg, s.d. (© Sénat et Coll. part. Christine Bonfanti-Dossat)

Malgré ses tentatives de 2002 et 2012, elle n'arrive pas à décrocher une place de députée.

« Je ferai pour le département ce que j'ai toujours fait pour ma commune. Je vous devrai mon expérience, mon dévouement, ma disponibilité pour continuer à servir la terre qui a accueilli mes parents. »

C'est l'engagement qu'elle prend lorsqu'en 2015 elle se présente aux élections départementales avec Rémy Constans comme binôme pour le nouveau canton du Sud-Agenais. Éluée avec 38,64 % des suffrages, elle siège à la commission permanente et aux commissions développement social-insertion-habitat et administration générale-ressources humaines.

Elle a gagné une reconnaissance nationale en étant désignée secrétaire départementale du parti Les Républicains en 2016 et en devenant le numéro deux du conseil national.

Fin 2017, elle doit pourtant laisser sa place de conseillère départementale et son siège de maire : elle ne souhaite pas cumuler les mandats et elle choisit de concentrer son énergie sur sa nouvelle charge. Elle est en effet élue sénatrice de Lot-et-Garonne le 24 septembre 2017. Au Sénat, elle appartient à la commission des affaires sociales ainsi qu'à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Sur ce dernier terrain, elle est en phase avec les anciennes députées lot-et-garonnaises et la présidente du Département dont c'est l'un des chevaux de bataille. Elle est membre du groupe d'études

agriculture et alimentation, elle est également investie dans le suivi des questions de santé (sida et hépatites), de l'intercommunalité et elle est rapporteur de la commission d'enquête sur les conséquences de l'incendie de l'usine Lubrizol en 2019.

Au Sénat, elle s'attache à défendre, entre autres, la ruralité en faisant ou en signant des propositions de loi telles que celles visant à reconnaître la ruralité comme grande cause nationale en 2019, à établir une juste indemnisation des élus municipaux des petites communes, à renforcer l'école de la République dans les territoires ruraux ou encore à réévaluer les pensions de retraite agricoles. Ainsi, tient-elle à honorer cet engagement de servir la terre qui a accueilli ses grands-parents italiens alors que son cœur est aussi accroché à cette terre italienne dont la culture l'habite depuis sa prime enfance.



Christine Bonfanti-Dossat
à la tribune du Sénat, s.d.
(© Sénat et Coll. part.
Christine Bonfanti-Dossat)



Palais du Luxembourg
Sénat - Paris (© Sénat)

Femmes à l'assemblée départementale



Marie-Magdeleine Fouché (1908-2008), première femme à siéger au Conseil général de Lot-et-Garonne

Chevalier de la Légion d'honneur en 1980, elle déclare n'avoir « fait que porter dignement le nom de son mari ». Celui-ci, général de gendarmerie, était le premier magistrat de la commune de Cancon mais aussi conseiller général de ce canton. Apprécié pour sa loyauté, son dévouement, sa sincérité et son sens du devoir, il meurt en 1969. Il est alors suggéré à son épouse de poursuivre l'œuvre de son mari. Elle se fait donc élire maire de Cancon et administratrice ainsi la commune de 1970 à 1974. Parallèlement, elle s'impose naturellement à l'élection cantonale partielle de 1970 et devient ainsi la première femme conseillère générale de Lot-et-Garonne. Elle y est accueillie par le président de l'époque, Jacques Bordeneuve. Il lui signifie qu'elle pourra compter sur la sympathie de tous pour assurer sereinement la haute mission dont elle est

chargée et que tous l'aideront dans son apprentissage. L'un des centres d'intérêt et dossiers auxquels elle s'est attachée est celui de la défense de l'hôpital psychiatrique de la Candélie. Elle exerce sa charge de 1970 à 1979 puis fait le choix stratégique de ne pas se représenter.



Marie-Magdeleine Fouché, Cancon, s.d. (© Mairie de Cancon)

C'est Jean François-Poncet, alors président du Conseil général et ministre des Affaires étrangères, qui la décore de la Légion d'honneur en 1980. Il prononce alors ces mots : « Elle est entrée dans cette assemblée sans expérience mais elle a presque instantanément conquis tous les cœurs. Elle a très rapidement acquis une compétence et elle a été, dans nos débats, un partenaire utile, efficace, constructif, à qui je voudrais rendre hommage. À travers elle, c'est la promotion féminine qui se trouve à la fois justifiée et annoncée. » Trois ans plus tard, il lui remet la médaille départementale. Elle décède à Cancon à l'âge de 100 ans.

Procès-verbal du résultat d'élections municipales complémentaires de Cancon, 1970 (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 951 W 12)

TABLEAU DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Canton de CANCON

N°	NOM	PRENOM	ÂGE	PROF.	RES.	DATE	REMARQUES
1	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
2	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
3	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
4	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
5	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
6	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
7	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
8	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
9	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
10	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
11	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
12	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
13	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
14	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
15	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
16	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
17	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
18	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
19	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
20	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
21	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
22	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
23	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
24	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
25	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
26	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
27	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
28	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
29	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
30	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
31	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
32	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
33	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
34	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
35	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
36	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
37	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
38	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
39	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
40	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
41	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
42	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
43	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
44	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
45	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
46	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
47	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
48	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
49	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
50	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
51	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
52	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
53	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
54	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
55	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
56	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
57	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
58	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
59	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
60	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
61	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
62	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
63	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
64	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
65	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
66	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
67	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
68	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
69	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
70	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
71	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
72	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
73	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
74	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
75	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
76	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
77	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
78	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
79	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
80	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
81	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
82	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
83	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
84	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
85	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
86	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
87	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
88	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
89	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
90	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
91	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
92	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
93	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
94	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
95	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
96	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
97	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
98	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
99	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	
100	BOURDIEU	Paul	70	agriculteur	Cancon	1970	

Danièle Esteban (1944-2004), arrêtée en pleine course

Une femme pour le canton, porteuse de réalisme, tolérance, dynamisme des idées et de projets nouveaux, tel était le slogan de sa campagne pour les élections cantonales de 1998.

Enseignante en anglais, ce sont ses nombreux engagements dans la vie associative (droits des femmes, éducation populaire, fédération des œuvres laïques, comité de solidarité avec la Roumanie) qui l'amènent à s'investir en politique.

Elle est conseillère municipale d'Astaffort, sa commune de toujours, de 1979 à 1983. Elle siège de nouveau en 1989 jusqu'en 1995 au poste de premier-adjoint.

Elle souhaite dès lors être maire et conduit ainsi sa propre liste mais c'est en 2001 qu'elle prend la tête de la commune tout en maintenant ses activités associatives. Elle participe aussi à la création de la Communauté de communes d'Astaffort-en-Brulhois.

Socialiste, elle est membre du bureau fédéral et membre de la liste de son parti pour les élections régionales de 1998. En 2001, elle est suppléante de Guy Saint-Martin pour les sénatoriales.

Entre temps, elle a déployé ses compétences au sein du Conseil général. Candidate malheureuse

en 1988, elle gagne son siège en 1994. Elle devient alors membre de la commission permanente, de la commission des affaires sociales, de la commission éducation, culture, sports. Elle est réélue en 1998 puis en 2001 et garde ces attributions. Bien enracinée dans les réalités cantonales, faisant preuve d'ouverture dans les collaborations diverses, elle connaît bien ses dossiers et fait de l'insertion professionnelle des jeunes, de l'aide aux agriculteurs et du développement du tourisme vert ses priorités.

Son élan est arrêté par la maladie qui l'emporte en 2004. Son époux Michel poursuivra son œuvre notamment au Conseil général où il se fait élire. La médiathèque d'Astaffort porte le nom de Danièle-Esteban.

 Danièle Esteban avec Guy Saint-Martin, s.l.n.d. (© Coll. part.)



Sophie Borderie, première femme présidente du Département – une force de conviction et d'action



Portrait de Sophie Borderie, s.l.n.d.
(© Antoine Dominique)

Sophie Borderie s'est installée à Marmande il y a plus d'une trentaine d'années pour y suivre la formation d'infirmière. Elle y exerce le métier d'infirmière anesthésiste aujourd'hui à temps partiel en raison de ses nombreux engagements politiques. Née

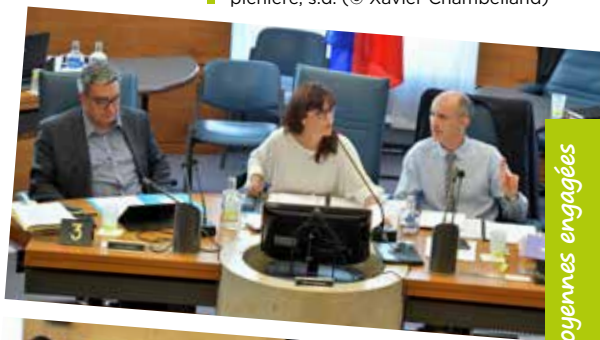
en 1966, elle est mariée, maman de trois enfants et militante socialiste.

Conseillère municipale de Marmande en 2006, elle est réélue en 2008 et devient maire-adjointe aux affaires sociales ainsi que déléguée communautaire à Val de Garonne agglomération. Elle est réélue en 2014 et siège alors dans l'opposition, le maire sortant n'ayant pas été réélu. Suppléante de Jacques Bilirir lors de l'élection cantonale de 2008, elle en devient le binôme lors des élections départementales après que la loi du 17 mars 2013 a permis le redécoupage des cantons et l'obligation de binômes de sexes opposés pour candidater dans chaque canton. Éluée, elle devient vice-présidente du Conseil départemental en charge des affaires sociales et de la solidarité. Pierre Camani, alors président de la collectivité, souhaite, avant la fin de ce mandat électoral, préparer l'avenir en laissant la place aux plus jeunes. Il choisit Sophie Borderie pour lui

succéder. Elle est élue par ses pairs et devient, le 17 mai 2019, la première femme présidente du Département de Lot-et-Garonne.

Depuis toujours, ses domaines de prédilection sont les questions sociales, l'enfance et la jeunesse, l'insertion, le monde associatif, la santé, la justice sociale et territoriale. Elle a également fait de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations son cheval de bataille durant ses deux premières années de présidence. Dans ce cadre, elle a chargé une élue, Marylène Paillarès, de la délégation à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre la discrimination.

Dans l'hémicycle lors d'une séance plénière, s.d. (© Xavier Chambelland)



Sophie Borderie est élue présidente du Conseil départemental le 17 mai 2019
(© Xavier Chambelland)

Autres femmes élues en Lot-et-Garonne



Affiches pour les élections municipales de 1945 (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, non cotées)



Élections municipales

Le dépouillement des scrutins municipaux de 1945, 1947, 1953, 1959 et 1965 permet de déterminer la tendance locale concernant l'élection de femmes.

Ainsi, en 1947, 85 femmes sont élues dans le conseil municipal de 72 communes. Parmi elles, 4 ont une charge autre que simple conseillère municipale : 1^{re} adjointe à Saint-Laurent, 2^e adjointe à Fauguerolles, 1^{re} et 2^e adjointes supplémentaires à Nérac. Malheureusement, 30 de ces communes n'éliront pas de femmes aux scrutins suivants.

En 1953, 63 sont élues dont 3 avec une fonction de 1^{re} adjointe (Saint-Front, Sauveterre-la-Lémance, Razimet). Plusieurs communes comptent deux femmes dans leur conseil et Clairac va jusqu'à élire 3 femmes.

En 1959, la baisse du nombre d'élues se poursuit, on en trouve seulement 50. Castelmoron et Saint-Front-sur-Lémance se dotent d'une 1^{re} et 2^e adjointe. Cette année-

Élections régionales

Le Conseil régional d'Aquitaine est issu des lois de janvier et juillet 1983 sur la décentralisation attribuant les compétences des collectivités territoriales. Le premier scrutin eut lieu en 1986.



Parmi les élus de Lot-et-Garonne, quelques femmes, de 1986 à ce jour, ont réussi à y faire leur place : Maria Garrouste (PS, mandatures 1998-2010), Marie-Françoise Béghin (PS, 2010-2015), Lucette Lousteau (PS, 2010-2015), Sandrine Laffore (PS, 2015-2021), Rose-Marie Schmitt (EELV, 2004-2010), Martine Acorta (EELV, 2010-2015), Maryse Combres (EELV, 2015-2021), Évelyne Dupuet (RPR 1986-1992), Christine Bonfanti-Dossat (UMP, 1998-2004), Marie Costes (LR, 2015-2021), Laurence Maïoroff (UMP, 2004-2015), Françoise Grolet (FN, 1998-2004), Hélène Laporte (RN, 2015-2021).

Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine
Bordeaux (© Structurae - Julien Calvin Dumas)

Élections européennes

Née en 1978 à Villeneuve-sur-Lot, Hélène Laporte a fait une ascension fulgurante au sein du parti du Rassemblement national (ex-Front national). Elle est en effet déléguée départementale et membre du bureau national depuis 2018. En 2015, elle

est élue conseillère régionale avec Étienne Bousquet Cassagne et pour le scrutin des européennes en 2019, elle est en deuxième position sur la liste du Rassemblement national. Elle est donc la première femme lot-et-garonnaise élue députée européenne.



Parlement européen - Strasbourg
(© Pixabay)

Dates-clés de l'évolution des droits des femmes en France

1791 : Olympe de Gouges publie la **Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne**. « **La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits** » (article 1). Mais la Révolution française ne modifie pas la condition des femmes et ne leur ouvre pas le chemin de la citoyenneté. Au contraire, en 1804, le Code civil institutionnalise l'infériorité de la femme qui « *doit obéissance à son mari* ».

III^e République : les femmes bénéficient d'avancées civiles comme l'**accès à l'instruction** et la Première Guerre mondiale démontre qu'elles sont indispensables au bon fonctionnement de l'économie.

1944 : l'ordonnance du 21 avril du gouvernement provisoire de la République française installé à Alger accorde **le droit de vote et l'éligibilité aux femmes**.

1956 : création de « la Maternité heureuse », mouvement de femmes en faveur du contrôle des naissances. Il devient le **Mouvement français pour le Planning familial (MFPF)** en 1960. Objectifs du Planning : éducation sexuelle et lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement.

13 juillet 1965 : la loi modifie le régime légal du mariage du couple se mariant sans contrat. **Les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.**

28 décembre 1967 : **la loi Neuwirth autorise la contraception**. Décrets d'application publiés en 1971.

4 juin 1970 : la loi relative à l'autorité parentale conjointe modifie le code civil et substitue **l'autorité parentale conjointe** à la puissance paternelle. « *Les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille* ».

1971 : *Le Nouvel Observateur* publie un manifeste signé par **343 femmes** (*Le Manifeste des 343 salopes*), parmi lesquelles **de nombreuses personnalités** qui déclarent avoir avorté et réclament **l'avortement libre**.

Création de l'association « Choisir la cause des femmes », autour de Simone de Beauvoir et de l'avocate Gisèle Halimi, qui lutte pour l'abrogation de la loi de 1920 faisant de l'avortement un crime.

22 décembre 1972 : une loi pose le **principe de l'égalité de rémunération** entre les hommes et les femmes.

17 janvier 1975 : promulgation de la **loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG)** dite « loi Veil », adoptée pour une période de 5 ans.

11 juillet 1975 : la loi autorise le **divorce par consentement mutuel**.

23 décembre 1980 : la loi relative à la **répression du viol** et de certains attentats aux mœurs donne une définition précise du viol et le reconnaît comme un crime. « *Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol.* »

20 janvier 1982 : le Conseil des ministres adopte la proposition d'Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, de faire du **8 mars 1982 une journée des femmes**.

8 mars 1982 : **1^{re} journée nationale des femmes**. Réception par François Mitterrand, président de la République, de 450 femmes, représentant les milieux socio-professionnels et les associations. Annonce de plusieurs mesures :

- remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale dès septembre 1982 ;
- instauration d'un quota de 30 % de femmes aux élections municipales et régionales ;
- mise au point d'un système de récupération des pensions alimentaires ;
- lancement d'un projet de loi anti-sexiste ;
- lancement d'un projet de loi sur l'égalité de sexe devant l'emploi ;
- création d'un statut de co-exploitante pour les femmes ;
- suppression de la notion de «chef de famille».

Allocution de Pierre Mauroy, Premier ministre, qui estime que le rôle du ministère des droits de la femme est « d'aiguillonner les administrations » pour améliorer la condition de la femme. Publication au *Journal officiel* d'une promotion spéciale de femmes travailleuses à la Légion d'honneur.

13 juillet 1983 : **la loi Roudy établit l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes.

23 décembre 1985 : loi n°85-1372 du 23 décembre 1985 relative à **l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux** et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs.

5 septembre 1990 : la Cour de cassation reconnaît pour la première fois le viol entre époux.

27 septembre 1995 : présentation en Conseil des ministres d'un projet de décret portant création de l'**Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes**.

8 juillet 1999 : promulgation de la loi constitutionnelle n° 99-569 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes.

12 juillet 1999 : promulgation de la loi n° 99-585 tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

2 septembre 1999 : Catherine Génisson, députée (PS) du Pas-de-Calais, remet à Lionel Jospin, Premier ministre, un rapport dressant un tableau des inégalités hommes-femmes au travail : 7 % de femmes parmi les cadres dirigeants des 5 000 premières entreprises françaises et **27 % de différence moyenne de salaire aux dépens des femmes**. Le rapport présente 30 mesures susceptibles de corriger ces inégalités, notamment :

- un appel aux pouvoirs publics à veiller à l'objectif de mixité dans l'attribution des crédits de formation des syndicats ainsi que dans la nomination des représentants syndicaux dans les organismes paritaires ;
- l'encadrement du travail de nuit ;
- la prise en compte de l'objectif de mixité dans l'attribution de l'aide structurelle aux entreprises dans le cadre de la loi sur les 35 heures.

6 juin 2000 : promulgation de la loi n° 2000-493 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

9 mai 2001 : promulgation de la loi n° 2001-397 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

4 mars 2002 : la loi n° 2002-304 relative au nom de famille vise à renforcer l'égalité entre les père et mère en substituant la notion de nom de famille à celle de nom patronymique. **La loi offre aux parents la possibilité de transmettre à leur enfant soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux.**

11 avril 2003 : promulgation de la loi n° 2003-327 relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen. Elle instaure la règle de l'alternance des candidats de chaque sexe sur les listes présentées aux électeurs.

15 juillet 2004 : présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi portant **création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité**. Composée de 11 membres, elle aura compétence pour lutter contre toutes les formes de discrimination prohibées par la loi (racisme, intolérance religieuse, sexisme, homophobie ou discrimination en raison d'un handicap).

24 novembre 2004 : présentation en Conseil des ministres d'une communication sur un **plan de lutte contre les violences faites aux femmes :**

- accès prioritaire pour les femmes victimes de violences aux 1 800 places supplémentaires créées d'ici 2007 en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;
- accompagnement professionnel des femmes victimes de violences et possibilité d'éloignement de leur conjoint violent dans le cadre du contrôle judiciaire ;
- renforcement du soutien financier au secteur associatif.

23 mars 2006 : promulgation de la loi n° 2006-340 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

6 décembre 2006 : publication du rapport du Haut conseil de la population et de la famille, qui préconise une **contraception gratuite et anonyme pour les mineures**.

14 mars 2007 : mise en place du 3919, numéro de téléphone national unique destiné aux victimes et aux témoins de violences conjugales.

31 juillet 2007 : promulgation de la loi n° 2007-128 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

26 février 2008 : promulgation de la loi n° 2008-175 facilitant l'égal accès des femmes et des hommes au mandat de conseiller général.

Septembre 2008 : remise du rapport de Michèle Reiser sur l'image des femmes dans les médias.

2010 : la lutte contre les violences faites aux femmes est déclarée grande cause nationale.

9 juillet 2010 : promulgation de la loi n° 2010-769 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants. La loi renforce le dispositif de prévention et de répression des violences faites aux femmes en instituant notamment l'ordonnance de protection des victimes et en mettant en place une **surveillance électronique du conjoint violent** (bracelet électronique).

2012 : **François Hollande crée un ministère des Droits des femmes** de plein exercice.

6 août 2012 : **promulgation de la loi sur le harcèlement sexuel.** Le texte donne une nouvelle définition du harcèlement sexuel, établit des circonstances aggravantes et détermine les sanctions qui y sont associées. La loi a été votée en procédure d'urgence à la suite du vide juridique provoqué par une décision du Conseil constitutionnel qui avait annulé l'article du code pénal sur le harcèlement sexuel. Le Conseil avait jugé que l'article était contraire au principe constitutionnel de l'égalité des délits et des peines, dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité.

30 novembre 2012 : réunion du Comité interministériel aux droits des femmes, non réuni depuis 12 ans. Il définit les actions d'un plan 2013-2017 mettant les droits des femmes au cœur des politiques publiques.

4 juillet 2014 : **ratification par la France de la convention** du Conseil de l'Europe, dite Convention d'Istanbul, **sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique.** La France est le 13^e État à ratifier cette convention.

4 août 2014 : promulgation de la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le texte vise à combattre les inégalités hommes-femmes dans la sphère professionnelle, publique et privée. Elle prévoit notamment la sanction du non-respect des dispositions sur l'égalité professionnelle par l'interdiction d'accès à la commande publique (marchés publics, contrats de partenariat et délégations de service public). En outre, **la loi supprime la notion de « détresse »** dans le cadre d'une demande d'IVG. Elle est remplacée par l'expression « *qui ne veut pas poursuivre une grossesse* ».

13 avril 2016 : adoption de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées : **création du parcours de sortie de la prostitution**, abrogation du délit de racolage, interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

8 août 2016 : la loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels introduit l'interdiction de tout agissement sexiste dans le règlement intérieur de l'entreprise. Le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.

Octobre 2017 : l'affaire Weinstein, du nom du producteur américain dénoncé pour harcèlement sexuel par plusieurs actrices, provoque dans de nombreux pays, dont la France, une **libération de la parole**. Après ces révélations, des milliers de femmes racontent sur Twitter, *via* les mots-clés #MeToo et #BalanceTonPorc, le harcèlement voire les agressions sexuelles dont elles ont été victimes.

3 août 2018 : promulgation de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

1^{er} mars 2019 : **féminisation des noms de métiers et de fonctions.**

3 septembre 2019 : le Gouvernement lance le premier **Grenelle contre les violences conjugales**. Objectif : prendre des engagements concrets et collectifs visant à lutter toujours plus efficacement contre les violences conjugales autour de 3 grands axes (prévenir, protéger et prendre en charge, punir pour mieux protéger).

1^{er} mars 2020 : **Index de l'Égalité professionnelle.** Calculé selon des critères très précis (rémunérations, augmentations, promotions, congés maternité, parité du top management), il permet de mesurer les écarts de situation entre les femmes et les hommes dans les entreprises, et de corriger les éventuels résultats problématiques. Il s'applique depuis le 1^{er} mars 2020 aux entreprises d'au moins 50 salariés.

Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur prêt de photographies et de documents les personnes et les collectivités suivantes :

Patrick Bet

Joseph Bet

Christine Bonfanti-Dossat

Sandrine Bru

La mairie de Cancon

Simonne Cessac

Joël Combres

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne (Xavier Chambelland)

Michel Esteban

Alain Glayroux

Bernard Lareynie †

Simon Loignon

Lucette Lousteau

Philippe Maynial

Mme Pommerais

Régine Povéda

Sources

Rosine Bet et Damira Titonel-Asperti

- Joël Combres, « Les sœurs de l'innommable » in *Ancrage* n°12, mars 2005
- Jean-Pierre Koscielniak et François Frimaudeau, *Damira Titonel-Asperti*, Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, AERI, 2008
- Carmela Maltone et Damira Titonel-Asperti, *Écrire pour les autres, mémoires d'une résistante : les antifascistes italiens en Lot-et-Garonne sous l'Occupation*, Presses universitaires de Bordeaux, 1999
- « Cérémonie en hommage à la résistante Rosine Bet », *La Dépêche du Midi* du 16 mars 2019 et « Hommage à Rosine Bet, résistante », *La Dépêche du Midi*, 11 mai 2018
- Archives départementales de Lot-et-Garonne : 912 W 79 et 89

Renée Badie

- *Renée Badie* par Bernard Lareynie, Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, AERI, 2008
- « Maxime et René Badie, deux figures de la Résistance, 1940-1944 » par Bernard Lareynie, in *Mémoire du fleuve* n°7, 1992-1993
- Dossier de demande de carte de CVR auprès de l'ONAC (ADLG 2402 W)

Simonne Cessac

- *Simonne Cessac née Gardin* par Pierre Robin, Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, AERI, 2008
- *Le mouvement Combat* par Bernard Lareynie, Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, AERI, 2008
- *Le bataillon Mickey dans les combats de la Libération* par François Frimaudeau et Pierre Robin, Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, AERI, 2008
- Pierre Robin, « Portraits de résistants » in *Bulletin des amis du vieux Nérac* n°45, année 2009
- ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre), dossier de demande de carte de CVR de Simonne Cessac
- « Simonne Cessac, les souvenirs du maquis », par Christophe Cibola, *La Dépêche du Midi*, 14 juin 2015
- « Simonne Cessac décorée de la croix de combattant de la Résistance », par Cathy Montaut, *La Dépêche du Midi*, 15 février 2009

Madeleine Pauliac

- Fonds privés (Pauliac-Maynial, Les enfants de l'escadron bleu, Ray Delvert)
- « Madeleine Pauliac, l'héroïne oubliée, a une rue à son nom », Jérôme Schrepf, *La Dépêche du Midi*, 7 mars 2018
- « Cinq kilos d'explosif pour détruire la cheminée Pauliac », Jean-Louis Amella, *La Dépêche du Midi*, 9 décembre 2008
- « L'ange oublié de la Croix-Rouge », Julien Pellicier, *Le Mag Sud-Ouest*, 4 janvier 2020
- *Madeleine Pauliac, l'insoumise* / Philippe Maynial, éd. Xo, 2017
- *Les filles de l'escadron bleu*, film documentaire d'Emmanuelle Nobécourt et P. Maynial, 2018

Denise Baratz

- « Denise Baratz, une histoire d'honneur », *La Dépêche du Midi*, 11 décembre 2010
- « Denise Baratz, une Juste s'en est allée », *La Dépêche du Midi*, 11 décembre 2014
- *Sud-Ouest*, 11 décembre 2014
- « Denise Baratz, l'institut courage » par Maïté Urruela in *Ancrage* n°38, octobre 2011
- *Exécution de forains tziganes à Saint-Sixte et Les événements de Caudecoste* par François Frimaudeau, Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, CD-Rom AERI, 2011
- « Le massacre de Saint-Sixte », Jean-Pierre Koscielniak in *Été 44, la libération du Lot-et-Garonne et de la Gironde rattachée*, Pascal De Toffoli, Jean-Pierre Koscielniak, P. Souleau, éd. Privat, 2015
- www.yadvashem.org

Lucienne Deguilhem

- « Enfants cachés de Monbahus », Joël Combres in *Ancrage* n°53, juillet 2015
- *La Dépêche du Midi*, 4 juin 2014
- www.yadvashem.org

Justes parmi les Nations

- www.yadvashem.org (comité français pour Yad Vashem)
- www.ajpn.org
- www.wikipedia

Élues

- « Chez moi à Oran » et « Le chemin des escargots », Joël Combres, *Ancrage* n°25, juillet 2008
- Wikipédia
- Site Internet de l'Assemblée nationale
- Jacques Clouché, *Dictionnaire des élus de Lot-et-Garonne de la Révolution à nos jours* (Recueil des travaux de l'académie des sciences, lettres, arts d'Agen), 2018
- Archives départementales de Lot-et-Garonne : 946 W 2-11, 951 W 2-22, 953 W 3-11, 954 W 2-14, 960 W 1-17, 2130 W 1-5

Cette publication est associée à l'exposition
Femmes lot-et-garonnaises citoyennes engagées.
Celle-ci a vocation à être itinérante et peut être réservée
auprès des Archives départementales de Lot-et-Garonne par
les communes et établissements intéressés.

Éditeur : Archives départementales de Lot-et-Garonne
3, place de Verdun, 47000 Agen
05 53 69 42 67
Mars 2021

Directeur de la publication : Stéphane Capot
Co-rédaction en chef : Sandrine Tadiello et Sandrine Lacombe
Rédaction : Sandrine Lacombe
Conception / maquette : Dclics, Le Passage d'Agen
Impression : IGS - Graphic Sud, Boé
1 000 exemplaires

